

Assemblée générale de *Droit au vélo* – 22 mars 2025

Rapport moral de l'année 2024

L'année 2024 avait débuté sous les meilleurs auspices à la suite des annonces prometteuses du Plan «Vélo et marche» et les financements substantiels alloués pour faciliter la mise en place d'aménagements cyclables par les collectivités. Ces initiatives laissaient entrevoir un avenir radieux pour les mobilités douces et durables. Cependant, la dissolution de l'Assemblée nationale en 2024 a porté un coup d'arrêt brutal à ce plan vélo, remettant en question les avancées prévues et les engagements pris auprès des collectivités locales. De plus, les chèques économie d'énergie, bien que prolongés pour un an, ont été critiqués par le nouveau gouvernement, limitant ainsi les dispositifs CEE portés par la FUB et l'Ademe visant à encourager les mobilités décarbonées.

Malgré ces défis, notre association a su tirer parti de sa reconnaissance et des opportunités pour continuer à œuvrer avec détermination et développer de nouveaux partenariats. Grâce au travail de fond mené depuis des années en concertation avec les collectivités, nous avons observé des avancées significatives. De nombreux projets cyclables se sont concrétisés dans diverses communes, témoignant de l'engagement et de la volonté des acteurs locaux. Les réalisations les plus marquantes se trouvent sur la Métropole Européenne de Lille ou le schéma directeur cyclable, co-construit avec l'ADAV, se déploie à la fois en zone urbaine comme à Lille (notamment rue Pierre Mauroy, rue du Molinel et boulevard Carnot) ou à Villeneuve d'Ascq mais également en zones peu denses à l'exemple des Weppes. Ces aménagements, tant attendus par les citoyens, illustrent notre capacité à transformer des défis en réussites tangibles. D'autres villes ou territoires, comme Valenciennes, Douaisis Agglo ou l'agglomération de Boulogne montrent des signes encourageants avec des projets en étude qui devront se concrétiser prochainement, renforçant ainsi le maillage cyclable régional.

Il est impératif que ces projets aboutissent, car la demande des citoyens pour des infrastructures cyclables est de plus en plus forte. Dans ce contexte difficile, les mobilités actives représentent des moyens de résilience exceptionnels. Les tragédies, telles que les meurtres de Paul Varry à Paris et de Bérengère à Lille, doivent appartenir au passé. Nous devons continuer à œuvrer pour des déplacements sécurisés et durables, afin que chaque citoyen puisse se déplacer en toute sécurité et sérénité.

Si la place du vélo reste le cœur de notre action, la défense du piéton nous occupe de plus en plus et à ce titre nous poursuivons notre coopération avec Rue de l'avenir pour ne pas opposer ces deux modes.

En 2024, l'ADAV a été particulièrement sollicitée et a organisé de nombreux événements, tant à la Maison des Mobilités Durables à Lille qu'à travers la région. Ces événements ont permis de sensibiliser un large public aux enjeux des mobilités durables et de renforcer notre réseau de partenaires et de sympathisants.

L'année a aussi été marquée par l'organisation de nombreuses visites techniques que nous avons délivrées auprès des nombreuses collectivités de la Région et même au-delà.

Sur le plan territorial, avec nos 2 626 adhérents, l'implication et la présence sur le terrain de nos correspondants locaux, ainsi que les sollicitations de partenariat par de nouvelles collectivités et notre trentaine de partenaires territoriaux (collectivités locales, EPCI, départements...), nous couvrons pratiquement tout le Nord et le Pas-de-Calais. Cette couverture territoriale nous permet d'agir de manière cohérente et coordonnée, en répondant aux besoins spécifiques de chaque territoire.

L'action du CREM s'étend quant à elle sur l'ensemble de la région Hauts-de-France, en lien avec notre partenaire « En Savoir Plus » basé à Amiens pour son animation. Cette collaboration nous permet de renforcer notre impact et de promouvoir les mobilités actives et alternatives à la voiture individuelle à une échelle régionale, en s'appuyant sur des compétences et des ressources complémentaires.

En conclusion, malgré les défis rencontrés en 2024, notre association a su faire preuve de résilience et d'innovation. Les avancées réalisées et les projets en cours témoignent de notre engagement indéfectible en faveur des mobilités actives et durables. Nous continuerons à œuvrer avec détermination au profit d'un avenir où les déplacements sécurisés et durables seront la norme, pour le bien-vivre ensemble et pour le bien-être de tous les citoyens.

Droit au vélo en 2024

Au 31 décembre 2024, l'association Droit au vélo comptait précisément 2 626 adhérents. Contrairement à d'autres associations qui ont vu leurs effectifs diminuer pendant la crise sanitaire, nous avons observé une augmentation notable du nombre de nos adhérents durant cette période. Cependant, depuis la fin de la crise, nous constatons un retour progressif à des niveaux

d'adhésion similaires à ceux d'avant la pandémie. Cette dynamique témoigne de l'engagement continu de notre communauté en faveur de la mobilité durable, tout en reflétant les fluctuations naturelles de l'adhésion associative.

Conseil d'administration

À la suite de l'assemblée générale du 16 mars 2024 et de la première réunion du Conseil d'administration du 25 mars 2024, un nouveau Conseil d'administration a été élu :

Les membres du Bureau :

- Président : Yannick PAILLARD, chargé du suivi des partenariats
- Trésorier : Olivier DUTEL
- Secrétaire : Frédéric DEVRED, chargé du développement des stationnements vélo
- Vice-président en charge des relations avec les salariés : Denis LEFEBVRE, référent MRES (Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités)

Les autres administrateurs :

- Philippe BAUDRIN : Administrateur délégué aux ateliers d'aide à la réparation et chargé d'expertise sur les comptages des cyclistes
- Aurélie BOUTELLIER : Administratrice déléguée au CREM (Centre ressource en écomobilité) et co-animation du réseau des correspondants locaux et responsables d'antenne
- Pascal COQUERELLE : Administrateur délégué aux modes actifs et à la santé.
- Véronique FAFEUR : Administratrice déléguée à l'animation de la commission vélotourisme, du groupe balade et aux repérages sur les itinéraires. Référente AF3V (Association pour le développement des véloroutes et voies vertes)
- Marc GARNIER : Administrateur délégué au développement des mobilités actives dans les entreprises
- Cécile GUILLAUME : Administratrice déléguée à l'inclusion
- Elise IOOS : Administratrice déléguée au développement de l'usage du vélo et des mobilités actives chez les enfants et les jeunes et veille sur l'expérience belge et néerlandaise
- Pascal LECLERCQ : Administrateur délégué à la promotion des challenges
- Pierre-Marie PIERRARD : Administrateur délégué au développement du bénévolat et co-animation de l'antenne MEL.
- Luc RELIGIEUX : Administrateur délégué à la mobilité et l'insertion professionnelle

Le Conseil d'administration s'est réuni, suite à la dernière assemblée générale, six fois. En alternance des CA, cinq réunions du Bureau ont été consacrées plus particulièrement à l'activité des salariés, au suivi des conventions avec nos partenaires et au budget de l'association.

Équipe salariée

L'équipe salariée est stabilisée à 8.6 ETP, tous en CDI depuis novembre 2023 :

Elle se compose ainsi de :

- Michel ANCEAU (direction, concertation, financement)
- Lucie DAUBELCOUR (animatrice mobilités actives)
- Amandine GABRIELS (chargée de projet et d'animation)
- Carine GERMANEAU (secrétariat, accueil et gestion des adhésions) à 60 %
- Raphaël HONOREZ (chargé de mission Plans de Déplacement des Établissements scolaires)
- Judicaël POTONNEC (chargé de projet CREM)
- Samuel SCHEPENS (assistant de direction & chargé de concertation)
- Mathias VADOT (animation et coordination de la cartographie)
- Julien VITSE (chargé de concertation)

Avec l'augmentation du nombre de conventions et l'expansion conséquente de notre territoire d'intervention, la charge de travail des salariés s'est considérablement intensifiée. Cependant, grâce à leur expérience et à leur professionnalisme et avec l'appui des bénévoles, l'équipe parvient à optimiser nos interventions et à maintenir un haut niveau de qualité. Cette capacité à gérer efficacement une charge accrue témoigne de l'engagement et de la compétence de nos salariés, qui sont essentiels pour le succès et l'impact positif de notre association.

Correspondants locaux



Désignés par le Conseil d'administration après entretien avec le président et le directeur, les correspondants locaux représentent l'association dans leur commune ou leur agglomération. Bénévoles, ils agissent en concertation étroite avec les salariés de l'association. Notre présence dans les commissions de concertation nécessite un suivi rigoureux des dossiers, beaucoup de temps et des personnes maîtrisant suffisamment l'ensemble de la problématique des aménagements cyclables face aux élus et aux techniciens : c'est le rôle de nos salariés en charge de la concertation.

Ce fonctionnement en binôme – bénévole/salarié – permet à Droit au vélo de se présenter devant les collectivités avec des représentants au fait du contexte local et de la législation en matière cyclable. Les correspondants locaux de Droit au vélo sont essentiels à son fonctionnement.

Cette année, nous avons organisé une journée de formation en présentiel à destination des correspondants locaux le 12 octobre dans les Weppes . Les correspondants déjà en poste, des membres du Conseil d'administration et des salariés ont pris part à cette journée centrée sur le rôle du correspondant local et sur les aménagements cyclables en zone peu dense réalisés sur ce territoire par la MEL avec l'ADAV pour relier les différentes communes entre elles et connecter les pôles générateurs de flux et équipements (piscine...). Suite à un temps d'échanges en salle le matin, nous avons emmené tous les correspondants locaux sur le terrain à la découverte de ces aménagements. Nous étions une trentaine ! Ces journées, toujours très riches, permettent de confronter nos besoins, d'adapter notre stratégie en fonction des expériences du terrain et de partager les pratiques pour plus d'efficacité dans les actions menées. De nombreux échanges ont notamment porté sur la réalisation de ces aménagements et les dérogations aux préconisations du Cerema que nous jugeons parfois nécessaires afin de pouvoir sécuriser des itinéraires vélos continus.

De nouveaux correspondants ont été investis pour Lens, Loos, Haubourdin et Saint-André-Lez-Lille, ce qui porte leur nombre à 62.

Merci tout particulièrement à Bertrand PERO (Achicourt), Anthony FAGOT et Pierre MEURISSE (Armentières), Vincent SAUVE (Arrageois) , Rémi MANIER (Audomarois), Benoît CIERNIAK (Auxi-le-Château), François FACON (Bailleul), Nicolas DEVAUX (Bergues), Daniel DOUROLANS et Aurélie BOUTELLIER (Béthunois), Marc GARNIER (Bondues), Jean-Marc CIZERON et Blandine BLANDIN (Boulogne-sur-Mer), Jean Louis THERSEN (Bruay-La-Buissière), Véronique DORIGNAUX et Eric DELEPLANQUE (Capinghem), Claude-Arnaud et Claire LEPOUTRE (Cysoing), Damien DEKEISTER et Elise IOOS (Dunkerquois), Jacky THERRIN (Faches-Thumesnil), Hamza EL KOSTITI (Halluin), Jean-Pierre VERHILLE et Alexandre POTTIEZ (Haubourdin et les Weppes), René FAUVERGUE (Hazebrouck), Luc RELIGIEUX (Hellemmes), André CATTEAU (Hem), Olivier DUTEL (La Madeleine), Sabine SELOSSE et Pierre-Marie PIERRARD (Lambersart), Christophe BRETENOUX et Yann BIHAN (Lens), Stéphane WESTELYNCK (Linselles), Christophe HERLIN (Lomme), Pascal COQUERELLE et François DECHERF (Loos), Éric LIBERELLE (Marcq-en-Barœul), Didier MAUFROID (Maubeuge), Bruno BUCHMANN (Montreuillois), Daniel DOUROLANS et Blandine BLANDIN (Neufchâtel-Hardelot), Rémi TYLSKI (Orchies), Nicolas VANNESTE (Osartis-Marquion), Stéphanie HÉRON (Quesnoy-sur-Deûle), Claudine VAN NIEUWENHOVE (Ronchin), Florent MARTIN (Roubaix), Jean-François OCHIN (Sainghin-en-Mélantois), Camille DELCOUR (Sainghin-en-Weppes), Christophe DESMET (Saint-Amand-les-Eaux), Charles HERLIN (Saint-André-Lez-Lille), Jean-Marie CASIER (Sainte-Catherine), Pierre TITTELEIN (Saint-Laurent-Blangy), Pascal LECLERC (Santes), Aurélien CREPIN (Seclin), Sébastien RILLET (Templeuve), Yannick PAILLARD (Tourcoing), Stéphane DUBRUNFAUT (Valenciennois), Frédéric DEVRED et François LOISEAU (Villeneuve-d'Ascq), Stéphane LANDAS et Claude VALLE (Wasquehal), Cécile GUILLAUME (Wattignies) et Guillaume BLONDEEL (Wavrin) pour l'activité déployée.

La position de Droit au vélo sur les aménagements est définie par le conseil d'administration et défendue auprès des collectivités par les salariés en charge de la concertation et les correspondants locaux. Notre position évolue en fonction des évolutions législatives, des demandes du public et des adhérents, des données d'accidentologies et des expériences remontées d'autres territoires. De manière générale, l'ADAV s'attache à promouvoir des logiques d'itinéraires sécurisés en privilégiant dès que possible les aménagements séparatifs à condition que cela ne se fasse pas au détriment des piétons. Un fascicule remis lors des formations dispensées aux correspondants locaux reprend la philosophie défendue par Droit au vélo. Il est consultable sur le site <https://droitauvelo.org/Le-guide-du-correspondant-local>.

Antennes locales

À Arras (Vincent SAUVE), Béthune (Daniel DOUROLANS et Aurélie BOUTELLIER), Boulogne-sur-Mer (Blandine BLANDIN et Jean-Marc CIZERON), Pévèle-Carembault (Claude-Arnaud LEPOUTRE, Sébastien RILLET et Rémi TYLSKI), Dunkerque (Damien DEKEISTER et Elise IOOS), Bergues (Nicolas DEVAUX), Hazebrouck-Bailleul (René FAUVERGUE et François FACON), Lens (Christophe BRETENOUX), Maubeuge (Didier MAUFROID), Montreuil-sur-Mer (Bruno BUCHMANN), Saint-Amand-les-Eaux (Christophe DESMET), Saint-Omer (Rémi MANIER), Ternois-Sept Vallées (Benoît CIERNIAK) et Valenciennes (Stéphane DUBRUNFAUT), nos responsables d'antenne assurent la représentation de l'association sur le



territoire de leur agglomération. Des groupes structurés d'adhérents se réunissent ainsi régulièrement pour revendiquer des territoires plus cyclables et proposer des animations, balades, manifestations... À l'échelle de la Métropole Européenne de Lille, la coordination du travail des correspondants locaux a été assurée par Pierre Marie PIERRARD. L'équipe salariée intervient sur l'ensemble des territoires en appui des bénévoles. En 2024, grâce à notre réseau de 62 correspondants locaux, notre rayonnement est à l'échelle des deux Départements du Nord et du Pas-de-Calais et permet à Droit au vélo – ADAV d'être plus que jamais un interlocuteur incontournable et reconnu pour les collectivités qui souhaitent développer une politique cyclable et marchable.

Dans le Douaisis, notre association travaille de concert avec l'association locale Droit d'velo. Dans le Calaisis, des relations existent aussi avec les associations Opale Vélo Service et Partageons la rue – Calais.

Relations avec le versant sud des Hauts-de-France (ex-Picardie)

Depuis le 25 juin 2016, à Amiens, a été créé à notre initiative le collectif Vel'Hauts de France qui rassemble les associations FUB et AF3V des Hauts-de-France. Tous occupés par nos multiples activités, nos relations restent encore trop limitées mais nous agissons de concert pour infléchir les politiques régionales à l'exemple de notre contribution commune pour l'adoption d'un nouveau Schéma Régional des Véloroutes et Voies Vertes (SR3V) en juin 2020.

Pour la première fois, le collectif avec l'appui de la FUB, a organisé sa première rencontre régionale à Saint-Quentin les 5 et 6 avril. L'association VelO₂ a accueilli les différents membres du collectif. Ce fut l'occasion d'échanger sur plusieurs thématiques, de découvrir les premiers aménagements cyclables mis en place dans la ville de Saint-Quentin, de rencontrer la veille des représentants de la Région pour discuter sur son Plan Vélo et sa mise en œuvre à l'échelle régionale et de consolider le collectif autour d'objectifs communs.

Ce collectif regroupe à ce jour : Droit au vélo – ADAV (Nord et Pas-de-Calais), l'Association des Usagers du Vélo, des Véloroutes et Voies Vertes des Vallées de l'Oise (AU5V), BeauVélo et Vellovaque (Beauvaisis), Droit d'velo (Douaisis), Opale Vélo Service et Partageons la rue Calais (Calais), Véloxygène et Vélo Services Amiens (Amiénois), les Boites à vélo Lille et VelO₂ à Saint-Quentin.

Commissions thématiques et valorisation du bénévolat

Il s'agit d'activités régulières au sein de l'association, et dont un ou plusieurs membres acceptent le titre d'animateur. Chaque adhérent peut faire partie d'une ou plusieurs commissions :

- Vélotourisme et Balades (Véronique FAFEUR)
- HeurOvelO (Yannick PAILLARD, Vincent PHILIPPS, Laurence DIERYCK, Laurent LIBESSART)
- Vélo-école (Michel DEMASURE pour Lille)
- Comptages (Frédéric DEVRED, Cécile GUILLAUME, Philippe BAUDRIN)
- Bénévolat (Frédéric DEVRED)

Le nombre d'heures bénévoles globales recensé dépasse les **8 300h** soit **350** jours en 2024 ! En 2023, cela représentait 8 900h. La baisse s'explique par le fait que tous les bénévoles ne nous remontent pas encore leurs heures qu'ils passent au service de notre association et par la baisse de l'activité de l'atelier d'aide à la réparation d'Arras (fermeture de l'atelier pendant 6 mois en 2024 pour cause de travaux de mise en conformité d'accessibilité du Centre Social où est situé l'atelier).

L'investissement bénévole est indispensable dans le fonctionnement de notre association. Aussi nous sommes fiers de leur engagement et des activités des ateliers d'aide à la réparation ADAV qui permettent des points d'ancrage sur certaines de nos antennes comme sur Arras, Hazebrouck, Maubeuge, Saint-Laurent-Blangy et Saint-Omer. Les ateliers sont toujours autant sollicités et sont des portes d'entrée pour faire connaissance avec notre association et adhérer.

Partenariats et concertation

Conventions avec les collectivités

Pour plus d'efficacité et de suivi des actions entreprises, l'assemblée générale du 25 janvier 2003 a décidé de négocier des conventions de partenariat avec diverses institutions.

Ce mode de fonctionnement perdure et cette collaboration durable nous permet d'influencer l'élaboration de politiques favorisant les modes de transport actifs. Nous sommes ainsi parties prenantes dans la définition de schémas directeurs cyclables, favorisons l'implantation de nouveaux aménagements cyclables, améliorons la qualité des infrastructures existantes et promouvons l'usage du vélo et de la marche.

L'expertise de Droit au vélo en matière d'aménagements, de politiques cyclables et de mobilités alternatives à la voiture individuelle est reconnue à l'échelle locale, régionale et nationale. Cette reconnaissance nous confère une légitimité auprès des collectivités et de leurs services, qui nous consultent régulièrement. Nous offrons un interlocuteur disponible, maîtrisant l'ensemble de la réglementation cyclable et des expériences françaises et étrangères, avec une connaissance approfondie du terrain et des relais locaux. Notre regard transversal sur les projets des différentes institutions nous permet de proposer des solutions pragmatiques et innovantes.

Droit au vélo conserve néanmoins son rôle de « poil à gratter », en suggérant des aménagements souvent différents des propositions stéréotypées. Nous contribuons activement à l'élaboration des schémas directeurs cyclables, en apportant une perspective critique et constructive qui enrichit les débats et les décisions.

Les conventions négociées portent toutes sur le même modèle :

Droit au vélo s'engage à :

- participer aux réunions de concertation organisées par la collectivité pour la mise au point des projets d'aménagement cyclable à l'étude, et à remettre son avis sur les projets présentés ;
- contribuer à la promotion de l'usage du vélo.

En contrepartie, la collectivité s'engage à :

- considérer l'association comme un partenaire privilégié pour les aménagements en faveur des cyclistes et à instaurer des rencontres régulières avec les services élaborant les projets, afin notamment de développer une approche partagée des conditions de la prise en compte des usagers cyclistes dans les aménagements proposés
- apporter une subvention annuelle pour aider l'association à mener ses actions.

La convention qui nous lie avec la **Métropole Européenne de Lille (MEL)** depuis 2003 a été reconduite en 2024. Nos relations sont constantes avec plus d'une centaine de réunions de concertation pour le suivi des projets d'aménagements cyclables inscrits dans le schéma directeur cyclable co-construit avec l'ADAV. Le maillage s'étend progressivement mais souffre encore de nombreuses discontinuités. La priorité est donc la recherche de continuité et la résorption des points noirs pour atteindre l'objectif de 850 km de liaisons intercommunales. Cela s'est traduit par la réalisation de nombreux aménagements cyclables sur l'ensemble du territoire et les premiers éléments visibles du réseau Vélo +. La dynamique reste toutefois plus ou moins forte et visible en fonction des communes et cela traduit leur réelle volonté politique lorsque la place de la voiture doit être questionnée pour dérouler le réseau.

De manière générale, nous pouvons constater un saut qualitatif des infrastructures cyclables avec la priorisation aux pistes cyclables dès que cela est possible, la création de giratoires à la hollandaise ou l'utilisation de chemins partagés avec les agriculteurs sur certains secteurs ruraux. Cela se traduit par une augmentation de la pratique. Les données de *Vélo & Territoires* (chiffres des boucles de comptage de la MEL) affichent une augmentation de 6% et, sur Lille et sa première couronne, nos comptages manuels font ressortir une augmentation de 12%.

La convention triennale avec le **Conseil départemental du Nord**, arrivée à son terme en juin 2024, a été reconduite de manière annuelle en intégrant partiellement le travail de mise en place de Plans de Déplacements d'Établissements Scolaires (PDES) pour ses collèges qui bénéficiait jusqu'alors d'un financement spécifique. Nous accompagnons toujours le Département dans l'ensemble de ses projets cyclables qui malheureusement sont moins nombreux qu'il y a quelques années. L'année 2024 a surtout permis de remettre à plat notre collaboration. Nous avons ainsi pu rencontrer les élus du Département et plaider un assouplissement des normes pour permettre la réalisation d'aménagements cyclables continus à l'exemple du travail entrepris par la MEL sur le territoire des Weppes. Plusieurs visites techniques avec les agents du Département ont aussi permis de montrer les différents types d'aménagements défendus par l'ADAV. L'ensemble de ses rencontres conduit à réfléchir à l'adoption d'un référentiel technique moins contraignant mais plus pragmatique s'inspirant des bonnes pratiques des autres collectivités et portées par l'ADAV. Dans les réalisations nous pouvons citer la liaison Orchies-Coutiches sur un ancien chemin agricole en substitution d'un aménagement sur la route départementale parallèle.

La convention avec le **Conseil départemental du Pas-de-Calais** couvre la période 2023-2026. Elle porte principalement sur l'accompagnement et sur le développement de son nouveau Plan Vélo, sur la participation à la mise en œuvre d'un observatoire cyclable, sur la mise en œuvre finale des véloroutes EuroVelo 4 (Vélomaritime) et EuroVelo 5 ainsi que les actions visant à sécuriser les accès à vélo et à pied des collèges. Pour l'EuroVelo 5, nous pouvons citer une réflexion avec visite terrain sur Fouquières les Béthune, et une association aux réflexions sur la section Arques-Wardrecques. Nous avons également contribué à d'autres projets menés par le Département : V32 (Bassin Minier), Réseau Points-Noeuds (Arrageois). Pour l'EV4, certaines portions sont en cours et / ou en projet d'aménagement : A noter les futures résorptions de points durs à l'entrée de Stella-Plage et à la sortie de Merlimont vers Berck. Les travaux pourraient commencer fin d'année 2025. On pourra alors circuler en site propre du Boulonnais à la Somme.

Le **cofinancement de la Région Hauts-de-France et de l'ADEME** (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) pour l'animation du **Centre ressource régional en écomobilité** (Crem), sur l'ensemble de la région des Hauts-de-France a, quant à lui, été reconduit. Cette mission régionale est coanimée avec l'association *En Savoir Plus*, basée à Amiens. L'action du Crem bénéficie également d'un soutien spécifique de la DREAL, de l'Ademe et du Département du Nord pour le suivi des PDES dans les collèges du Nord et du Pas-de-Calais. La mise en œuvre du programme d'accompagnement des Plans de Déplacements d'Établissements Scolaires dans les collèges du Nord et du Pas-de-Calais et les cycles de formation a touché à sa fin. Les phases 1, 2 et 3 sont terminées. Raphaël Honorez, qui a rejoint l'équipe en septembre 2020, coordonne ce groupe de travail composé du Rectorat, de l'ADEME, du Département du Nord, et de la DREAL pour la mise en place de la stratégie pour les PDES sur les différents bassins du Nord et du Pas-de-Calais. En 2024, la mission a été étendue aux lycées avec un nouveau partenariat avec la Région.

Le partenariat conclu avec **Hauts-de-France Mobilités** (HDFM) a été renouvelé pour 3 ans. Dans le cadre de la convention, de nouvelles missions nous ont été attribuées, portant notamment sur le référentiel PassPass (stationnement vélo, points de réparation, aménagements...) et sur l'acculturation des élus et techniciens des AOM (Autorité organisatrice de la mobilité) membres du syndicat. A ce titre, l'ADAV développe des thématiques sous la forme de webinaires ou de visites thématiques (stationnement des vélos, fonctionnement des abris sécurisés, prise en compte du vélo en milieu rural, analyse des différentes solutions d'aménagements cyclables...). En 2024, plusieurs formations ont eu lieu en distanciel et en présentiel (visite des aménagements réalisés dans les Weppes, journée thématique stationnement vélo sur Boulogne) Les collectivités adhérentes à HDF Mobilités y ont participé en nombre, une quinzaine de participants pour chaque formation. En complément, l'ADAV est toujours missionnée pour cartographier les aménagements cyclables de la Région.

Au-delà de ces partenariats, les conventions avec les collectivités suivantes ont été reconduites, avec plus ou moins de variations en 2024 :

- la Région Hauts-de-France ;
- le Département du Nord ;
- le Département du Pas-de-Calais ;
- la MEL - Métropole Européenne de Lille ;
- la CAB (Communauté d'agglomération du Boulonnais) ;
- la CABBALR (Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay Artois Lys Romane) ;
- Cœur de Flandre aggro (ex CCFI - Communauté de communes de Flandre Intérieure) ;
- la CAD (Communauté d'Agglomération du Douaisis) ;
- la CALL (Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin) ;
- la CAPH (Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut) ;
- la CAPSO (Communauté d'agglomération du Pays de Saint-Omer) ;
- la CAVM (Communauté d'agglomération de Valenciennes Métropole) ;
- la CUA (Communauté urbaine d'Arras) ;
- la CUD (Communauté urbaine de Dunkerque) ;
- la CCHF (Communauté de communes des Hauts-de-Flandres) ;
- la CCPC (Communauté de communes du Pévèle-Carembault) ;
- la Ville d'Armentières ;
- la Ville de Bailleul ;
- la Ville de Faches-Thumesnil ;
- la Ville de Lens ;
- la Ville de Lille ;
- la Ville de Marcq-en-Baroeul ;
- la Ville de Maubeuge ;
- la Ville de Ronchin ;
- la Ville de Saint-Amand-les-Eaux ;
- la Ville de Saint-Laurent-Blangy ;
- la ville de Seclin
- la Ville de Trith-Saint-Léger ;
- la Ville de Villeneuve d'Ascq ;
- L'Université de Lille

Elles sont renégociées chaque année et témoignent de notre implantation et de notre reconnaissance sur ces territoires. Seule la ville d'Hazebrouck a souhaité interrompre notre collaboration.

En 2024, suite aux pourparlers établis en 2023, nous avons conclu de nouveaux partenariats avec :

- la CCPL (Communauté de communes du Pays de Lumbres) ;
- la CCT2C (Communauté de communes de la Terre des Deux Caps) ;
- la Ville d'Anzin ;
- la Ville de Bully-les-Mines ;
- la Ville de Pérenchies ;
- la Ville de Valenciennes ;
- la Région pour le suivi des PDES dans les lycées.

Ces nouveaux partenariats permettent d'être encore plus présents sur ces territoires et d'assurer une stabilité financière pour l'avenir.

Enfin, des contacts continuent d'être menés avec la Communauté de Communes des 7 Vallées (schéma directeur adopté courant 2024), la Communauté d'agglomération des Deux Baies du Montreuillois (schéma directeur adopté début 2025) et la Communauté de Communes de Sud Artois (schéma directeur adopté fin 2024).

Les partenariats avec les villes d'Armentières, Lille, Villeneuve-d'Ascq, Marcq-en-Barœul, Ronchin et Seclin diffèrent légèrement des autres et portent aussi sur des actions plus importantes de promotion envers des publics cibles. Ils sont en cela complémentaires à celui de la MEL qui ne contribue pas aux actions suivies vers le public dans les communes qui la composent. Pour la ville de Lille nous pouvons ainsi noter la forte implication dans les animations en collaboration avec la Maison des Mobilités, l'animation de notre vélo-école adulte et notre accompagnement à la réalisation et la mise en place des rues scolaires. Sur Villeneuve d'Ascq, nous accompagnons plusieurs cycles d'apprentissage du vélo en milieu scolaire et organisons de nombreuses visites des itinéraires cyclables auprès des habitants.

Cette augmentation du nombre de conventions pour 2024 est la reconnaissance de notre expertise et de la qualité de nos actions au niveau régional, actions qu'il convient de développer et de consolider, spécialement en cette année charnière et ce manque de visibilité sur l'avenir.

À ces subventions s'ajoutent des ressources ponctuelles sous forme de prestations : marquage, vélo-école, séances de remise en selle, accompagnement de Plans de mobilité...ces prestations ont toutefois été en recul en 2024.

L'ensemble des démarches aboutissant à la signature des partenariats a été mené par Michel ANCEAU, Judicaël POTONNEC, Samuel SCHEPENS et Julien VITSE en lien avec le Bureau, dans un contexte économique incertain au sein des collectivités.

Les partenariats avec les principales collectivités de la région permettent des évolutions sensibles dans la prise en compte des cyclistes. Notre présence dans de nombreuses instances de concertation, de comités techniques et de comités de pilotage permettent à Droit au vélo de peser auprès des élus et des services techniques sur de nombreux points : propositions d'aménagement cyclable, priorisation des besoins cyclables, adoption de schémas directeurs (presque toutes les EPCI en sont pourvues), matérialisation des traversées cyclables, réalisation de voies vertes au revêtement roulant, systématisation des double-sens cyclables, expérimentation de chaussées à voie centrale banalisée (CVCB) ou chaudiou, expérimentation de la vélorue, réflexion sur les plans de mobilité et de circulation, élaboration de cheminements sécurisés partagés avec les agriculteurs pour le périurbain, voie partagée entre piétons et cyclistes dans les zones peu denses, suppression des répétiteurs bas des feux pour un meilleur respect des SAS, extension des cédez-le-passage aux feux... Ces évolutions sont parfois âprement discutées ! Le fait de travailler avec une diversité de collectivités permet une émulation favorable au développement des mobilités actives.

Le Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement), représentant l'État, suit toujours avec attention notre travail, ce qui permet parfois de faire évoluer les recommandations en vigueur au niveau national. Notre action a ainsi régulièrement été mise en valeur dans plusieurs de ses publications.

Groupes de Travail Vélo



Les « Groupes de Travail Vélo » (GTV), qui réunissent des élus, des techniciens, ainsi que les chargés de concertation (Michel ANCEAU, Julien VITSE et Samuel SCHEPENS) de Droit au vélo et ses correspondants locaux, existent dans certaines communes en plus des réunions avec les services des intercommunalités. S'y déroulent des discussions techniques qui permettent d'obtenir des aménagements cyclables conformes à nos attentes (pistes, bandes et double-sens cyclables, stationnement, chaussée à voie centrale banalisée...) ; des actions de communication autour du vélo sont aussi évoquées et décidées dans les GTV.

Ces instances de concertation fonctionnent actuellement avec les villes qui ont formalisé des partenariats et s'y ajoute des villes comme Roubaix, Cysoing, Templeuve, Haubourdin, Lomme, Béthune, la Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois, la Communauté de communes Sud Artois... L'essentiel du travail de concertation se déroule aujourd'hui dans le cadre de nos partenariats où les chargés de concertation de Droit au vélo et les services des collectivités sont très régulièrement amenés à se réunir.

Nous participons ainsi activement à l'élaboration des projets cyclables et de véloroutes et voies vertes de ces collectivités. Concernant plus spécifiquement les voies vertes, nous maintenons toujours notre pression pour que la vocation utilitaire de ces aménagements soit bien prise en compte dans les projets qui nous sont présentés. Si cet aspect suscite encore de vifs débats avec les services de la MEL, les départements du Nord et du Pas de Calais ont, eux, fait le choix de l'enrobé ou d'un stabilisé à très fort liant hydraulique, proche d'un béton, pour les projets de voies vertes à venir. Ce choix est dicté par un meilleur confort de roulement, une facilité d'entretien et un meilleur impact écologique. Il est aujourd'hui rejoint par la majorité des collectivités locales à l'exemple de Douaisis Agglo ou de la CAPH.

Ce travail de concertation avec nos partenaires institutionnels est peu visible, mais il est le cœur de l'activité de l'association et permet l'émergence de la plupart des réalisations et des projets cyclables qui sont décrits dans chaque Heurovélo.

Activités des antennes - Mise en place des aménagements et déclinaison des politiques cyclables

La **Métropole lilloise** reste la plus dynamique de la Région. Le budget de plus de 100 millions adopté pour le mandat permet pour la première fois de décliner un schéma directeur cyclable. Si ce budget a été multiplié par 3 par rapport au précédent mandat, il reste néanmoins insuffisant par rapport aux objectifs de linéaire à réaliser et devra, à minima, encore être multiplié par 3 ou 4 pour y répondre. Quoi qu'il en soit, tout le monde peut constater les avancées que ce soit en milieu urbain ou en zone peu dense. Autant d'aménagements que nous avons pu faire évoluer pour une meilleure prise en compte des cyclistes, de leur sécurité et de leur confort. À **Lille** les "métamorphoses" permettent enfin une réelle redistribution des espaces publics aux profit des modes actifs et de la végétalisation à l'exemple de Molinel, Carnot, Pierre Mauroy, Strasbourg, et dans une moindre mesure Solférino. Les études se finalisent pour le Faubourg de Roubaix et l'avenue de Dunkerque où le stationnement actuel sera totalement remis en cause pour permettre l'intégration d'une piste cyclable.

Si toutes les communes veulent des aménagements cyclables, lorsqu'il convient de faire des choix clairs au détriment du stationnement auto, la concrétisation reste très souvent difficile hormis à Lille et quelques trop rares communes. Cela pèse naturellement sur la continuité de certains itinéraires... Si les chantiers ont été nombreux à Lille, la **MEL** a également multiplié les opérations sur l'ensemble de la métropole. Ainsi, à **Villeneuve d'Ascq** avec la création de nouvelles pistes rue de la Châtellenie, rue de Lannoy, avec réduction des voies d'accès du giratoire qui permet le franchissement de la voie rapide, et sur le bd de Mons avec la sécurisation du franchissement du bd du Breucq en supprimant une voie auto.

A **Roubaix**, les travaux des pistes et trottoirs de l'avenue Delory ont débuté et suivront la poursuite du réaménagement du canal avec une voie verte en enrobé pour l'EuroVelo 5, du bd Leclerc et de la Limite ainsi qu'une piste le long du Parc Barbieux. La ville a par ailleurs annoncé sa volonté de supprimer toutes ses 2 X 2 voies.

Sur le **Val de Marque**, le réseau se met aussi en place avec comme première opération d'envergure la réalisation de pistes entre Villeneuve d'Ascq et Sainghin en Mélantois. Dans **les Weppes**, le réseau cyclable intercommunal poursuit son maillage entre Marquillies, Wavrin, Sainghin en Weppes, Beaucamps... Les bandes de De Gaulle à Hallennes ont été confortées à la suite d'une opération de maintenance du tapis, à Haubourdin l'adoption d'une vélorue sur la rue Péri permet de valoriser un itinéraire cyclable au Sud de la voie ferrée...

Sur la **vallée de la Lys**, notons le début des travaux du bd Faidherbe à Armentières qui sera doté d'une piste bidirectionnelle et la réalisation de pistes sur le bd de la Lys. Nous pouvons aussi citer la création d'une piste sur la rue Pasteur à Roncq et la création d'une piste qui permet le franchissement de l'A22 entre Mouvaux et Bondues, rue JB Lebas, itinéraire qui se poursuivra jusqu'au Grand Boulevard.

Notons aussi la création de nouvelles bandes sur l'avenue de l'Hippodrome à **Lambersart**, la sécurisation du giratoire du bd de Lezennes à **Hellemmes** et la création d'un giratoire à la hollandaise à **Seclin**, aménagement que nous poussons et qui sera amené à se répandre à l'image de la Place Jeanne d'Arc à Lille. Impossible d'être exhaustifs tant les chantiers ont été nombreux. Notre regret reste la difficulté à dérouler un réseau intercommunal continu...

Au-delà des réalisations, l'année 2024 a été aussi marquée par l'étude de très nombreux projets qui, nous l'espérons, se concrétiseront rapidement. Nous pensons en particulier aux études du Vélo +.

Au-delà du suivi des aménagements, l'ADAV a aussi multiplié les actions de promotion et de sensibilisation auprès de public.

Sur **la Communauté d'Agglomération de Boulogne-sur-Mer**, la dynamique insufflée depuis 2019 et l'adoption du schéma directeur cyclable perdure. Un travail important de révision du schéma directeur adopté en 2016 a été mené lors de réunions par zone avec la présence de plusieurs élus des communes concernées et un accompagnement de communes dans la mise en œuvre d'aménagements cyclables. Les différents secteurs concernés étaient le secteur Nord (Wimereux, Wimille, Boulogne sur Mer, Saint Martin Boulogne, Pittefaux, Pernes les Boulogne, Conteville les Boulogne, La Capelle les Boulogne), le secteur Sud (secteur Condette, St Étienne au Mont, St Léonard, Outreau, Equihen-Plage, Le Portel) et le secteur Est (Baincthun, Echinghen, Hesdin l'Abbé, Hesdigneul les Boulogne, Isques, Dannes, Nesles, Neuchâtel-Hardelot).

L'ADAV a activement participé aux ateliers de la Fabrique Prospective concernant le projet à l'entrée Est côté Outreau et Saint-Etienne-au-Mont (plan d'action, travail cartographique...). Enfin l'ADAV a collaboré au projet de la piste cyclable de la rue Marlborough à Saint Martin, les aménagements sur le viaduc Jean-Jacques Rousseau et l'étude du prolongement de la piste Bd d'Arras sur l'Avenue de Béthune au Portel pour assurer une continuité en site propre avec l'aménagement du Bd Lyautey.

Côté animation, l'ADAV a participé à la fête de "Mai à vélo" à Outreau en partenariat avec la CAB et a participé activement aux opérations éclairages avec Cycleco, toujours en partenariat avec la CAB. Nous tenons à exprimer notre gratitude envers les bénévoles de l'antenne boulonnaise, Blandine Blandin et Jean-Marc Cizeron. Grâce à leur engagement et à leur expertise d'usagers de terrain, nous avons pu établir une relation durable et constructive avec la CAB et ses communes. Leur dévouement a été essentiel pour renforcer notre collaboration et promouvoir des initiatives locales en faveur de la mobilité active.

Sur **l'antenne arrageoise**, dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Vélo de la Communauté Urbaine d'Arras (CUA), l'ADAV a réitéré à plusieurs reprises sa demande d'être impliquée dès les phases initiales des projets. Cette implication précoce nous permettrait de jouer un rôle actif en tant que force de proposition et d'apporter notre expertise d'usagers. Nous sommes heureux de constater que cette collaboration commence à se concrétiser.

A noter les réalisations suivantes : la V32 à la sortie de Dainville avec une nouvelle piste cyclable bidirectionnelle le long de la RD 265, une nouvelle portion de la V32 avec la mise en place d'un chaudiou dans la rue derrière la mairie de Ste Catherine, la première portion de la liaison entre Sainte-Catherine et Ecuries (piste bidirectionnelle en enrobé), liaison qui devrait être achevée mi année 2025, Actiparc ceinturé avec des aménagements cyclables en site propre apportant plus de sécurité pour les personnes vélo-taffant dans la zone. Nous avons contribué fortement aux revues de grands projets (requalification des voiries autour de l'îlot St Michel, requalification de la zone de la Tourelle) après avoir été entendu pour y être associé.

Même si prendre de la place à la voiture afin de permettre d'aménager des voies cyclables en site propre n'est pas toujours évident, le paysage du territoire arrageois se métamorphose petit à petit. Mais le travail de "rabâchage" continue et nous insistons encore et toujours sur plus de continuité pour les aménagements cyclables jusqu'aux carrefours, sur plus d'aménagements cyclables en site propre, sur plus de communication et de pédagogie de la part de la CUA afin que ces aménagements soient compris par tous les usagers.

Nous avons répondu à toutes les sollicitations pour les animations vélo et en avons organisé également (Broc à vélo, Mai à vélo, semaine de la mobilité, stands à destination des agents).

L'ADAV a été présente aux trois conseils de quartier de la ville d'Arras (Ouest, Centre, Sud) grâce à Catherine Dhérent, Francis Bonnavé et Benoît Leroux. Cela permet de montrer que l'ADAV répond présente et est toujours prête à apporter ses contributions en termes d'apaisement de voirie et de mises en place d'aménagements cyclables. Elle permet d'asseoir l'ADAV comme un acteur incontournable du territoire sur la thématique des mobilités actives.

Enfin, des balades mensuelles sont organisées chaque dernier dimanche du mois grâce à l'impulsion donnée par Catherine Dhérent, balades toujours bien suivies et agrémentées de touches historiques et culturelles. Merci à elle !

Merci à Catherine Dhérent, Vincent Sauvé, Bertrand Péro et Pierre Tittlein et à toutes et tous nos bénévoles de l'antenne qui apportent du dynamisme sur l'Arrageois.

Sur l'**antenne béthunoise**, les bénévoles de l'antenne se mobilisent toujours autant pour mener à bien de nombreuses animations de sensibilisation sur le territoire de la CABBALR. Les dynamiques de mise en place de son schéma directeur cyclable et d'étude de l'EV5 perdurent. Les réunions de co-construction du schéma directeur cyclable se sont tenues sur les différents bassins de l'agglomération (Isbergues, Lillers, Béthune, Noeux-les-Mines, Bruay-la-Buissière). L'ADAV a pu insister sur le fait que ce réseau intercommunal soit cohérent, continu et sécurisé.

En 2024, la CABBALR a organisé ses **Assises des mobilités**, dans ce cadre l'ADAV a animé plusieurs tables rondes avec les élus et les représentants des différentes collectivités sur les sujets portant entre autres sur le revêtement des voies vertes, l'écomobilité scolaire et la création d'un schéma directeur cyclable à l'échelle d'une agglomération.

En ce qui concerne le volet animation, l'ADAV a été partenaire de la première fête du vélo intercommunale qui a eu lieu à Béthune en juin 2024. Des balades mensuelles sont organisées tous les 2^e samedi matin du mois pour montrer les cheminements possibles pour se déplacer à l'intérieur de la CABBALR. Et, nouveauté en 2024, des balades du samedi après-midi sont destinées aux enfants sur des parcours thématiques.

A noter la participation de l'ADAV à la commission mobilité durable de la ville de Béthune afin de faire remonter les dysfonctionnements récurrents constatés sur les aménagements cyclables communaux et d'apporter nos propositions d'axes à aménager afin de compléter le maillage intercommunal et le futur tracé de l'EV5 dans la ville.

Merci à Aurélie Boutellier, Daniel Dourlens, Jean-Louis Thersen et les bénévoles de l'antenne pour leur implication et leur temps donné.

Sur l'**antenne dunkerquoise**, les réunions de concertation et les revues de projets cyclables se poursuivent avec les services de la CUD, nous pouvons citer notamment les projets suivants en cours d'études ou en cours de réalisations :

- Création en cours d'un nouveau réseau cyclable dans le périmètre du Grand Port Maritime de Dunkerque dans le cadre du projet d'aménagement CAP 2020, l'axe sud du projet fera partie du tracé de l'Ev4 - Vélomaritime. (Loon-Plage et Gravelines)
- Étude de l'aménagement d'un cheminement type voie verte le long de l'Av R. Carême/ Av de l'ancien village qui comportait jusqu'à présent des tronçons de bandes cyclables. (Grande-Synthe)
- Réalisation de la 1^{ère} Chaucidou de l'agglomération sur le Bd Vancauwenberghe, l'axe ne comportait pas d'aménagement jusqu'à présent. (Zuydcoote)
- Requalification en cours d'une berge du canal exutoire côté quartier des Glacis avec création entre autres, d'un parvis piéton aux abords d'établissements scolaires, d'un cheminement piéton et d'une piste cyclable bidirectionnelle. (Dunkerque)

A souligner l'inauguration en mai du RPN (réseau point-nœud) Plaine et Littoral de Flandre porté par le CD59, sur le territoire de la CUD et de la CCHF.

En ce qui concerne le volet animation, l'ADAV a participé à diverses actions, notamment au festival La Bonne Aventure où elle a pu informer les cyclistes aux abords du parking vélo de l'événement, tenir des stands d'information, co-organiser avec la CUD des opérations éclairages à Dunkerque et Coudekerque-Branche et encadrer plusieurs balades vélo organisées par les 4 Ecluses.

Les prestations de marquage Bicycode se sont poursuivies sur le territoire, en sachant que le marquage est gratuit pour les cyclistes, du fait d'une prise en charge financière de la CUD.

A noter que dans le cadre du plan vélo de la ville de Gravelines l'ADAV a renouvelé ses interventions auprès de 9 classes de CM2 afin de présenter les bonnes pratiques à avoir à vélo via notre support "Je roule à vélo en toute sécurité", cette action intègre le programme SRAV (Savoir Rouler à Vélo) communal.

Sur l'antenne **d'Hazebrouck / Bailleul**, le déploiement d'un réseau de bus gratuit sur le territoire de Coeur de Flandre a malheureusement mis un peu en stand-by celui des itinéraires cyclables... À la suite de notre travail de concertation mené en 2023 signalons à Bailleul la transformation du giratoire Mélusine avec une piste à la hollandaise et des bandes cyclables sur la rue de Lille. A Steenvoorde, l'adoption d'un nouveau plan de circulation a permis la réalisation de tout un maillage dans la ville permettant notamment la sécurisation des accès au collège avec la création de voies vertes urbaines et de double-sens cyclables.

Sur l'antenne de Lens



L'ADAV accompagne la ville de Lens sur le projet d'itinéraires cyclables et de ses futurs projets cyclables (méthode travail, aménagements...) : 4 comités techniques avec les services techniques de la ville.

L'antenne a participé au ciné-débat organisé à Harnes, et a organisé un ciné-débat à Lens avec projection du film *Les roues de l'avenir*.

Des animations ont eu lieu auprès des scolaires du territoire et auprès d'un public d'écoliers lors de la rue aux enfants en mai, et l'antenne a aidé des lycéens du lycée Robespierre à organiser une sortie scolaire en vélo. L'antenne était également présente pour animer un stand de sensibilisation lors du forum des Associations de Lens et de l'événement EnviroLens.

Enfin, l'antenne organise des balades mensuelles qui attirent entre 15 et 25 participants à chaque fois. Le nombre d'adhérents est en augmentation grâce à ces balades qui sont de plus en plus réclamées par le public.

Sur l'**antenne de la Pévèle-Carembault** (Cysoing, Templeuve, Orchies), la CCPC poursuit le déploiement de son schéma directeur avec la réalisation d'une multitude de petits aménagements pour sécuriser les routes secondaires et d'aménagements cyclables pour assurer des continuités. Cela se traduit par la création de chaussidoux comme à Templeuve rues Baratte ou de l'Hardinière, de voies vertes comme à Genech entre la rue de la Libération et la rue Connynck et à Cysoing avec la transformation du chemin du petit Pavé. L'étude de la signalisation directionnelle de ces itinéraires est en cours.

L'**antenne de Saint-Omer**, ce sont une dizaine d'adhérents qui se mobilisent pour une meilleure prise en compte du vélo dans l'agglomération. La concertation est essentiellement menée avec la Ville de Saint-Omer à travers le Comité des mobilités actives. Réunions et visites de terrain permettent d'échanger sur les aménagements importants (une partie du Boulevard Pierre Guillain réalisé en 2024) comme sur les "petites" améliorations possibles pour faciliter la vie des cyclistes (ajout d'arceaux, amélioration de sorties de double-sens cyclable, abaissé de bordure...). Ce Comité permet la réalisation d'avancées concrètes. Des propositions ont également été faites aux communes de Longuenesse et Arques. Tout au long de l'année, l'antenne propose une balade chaque premier vendredi du mois (1h de vélo pour découvrir des itinéraires et conforter ensemble sa pratique du vélo) et ouvre son atelier d'aide à la réparation 2 soirées par mois. Un programme d'animations dense est mis en place pour Mai à vélo en partenariat avec la Ville de Saint-Omer et plusieurs associations : stands, balades, ateliers... En 2024, un événement a été organisé avec ses mêmes partenaires en septembre, Roue libre. Au cours d'un après-midi, 2 circuits étaient proposés avec des découvertes de lieux ou d'activités. Un beau succès avec 300 participants.

Sur l'**antenne de Valenciennes**, la dynamique perdure depuis l'adoption d'un schéma directeur auquel nous avons été pleinement associés et à l'adoption d'une gouvernance claire pour sa mise en œuvre (participation aux comités techniques et de pilotages, suivi des chantiers et projets comme le PRU Bleuse-Borne à Anzin, la rue du 19 mars et la rue Roger Salengro à Marly, l'entrée Nord de Valenciennes, la zone d'activité du Parc Lavoisier à Petite-Forêt, le quartier Chanteclerc le Coq à Condé-sur-Escaut, la rue Jean Jaurès à Fresnes-sur-Escaut et à Quiévrechain), travail cartographique ...)

Pour la seconde fois, l'antenne a organisé une soirée ciné-débat, sur le thème du vélo au féminin cette fois, avec un certain succès. Elle était présente lors du rendez-vous désormais annuel de « Place aux Vélos » organisé par Valenciennes Métropole et lors des traditionnelles opérations éclairage (gare de Valenciennes, Anzin). Elle a répondu aux sollicitations des collectivités et de ses partenaires en organisant ou participant à des diagnostics en roulant du territoire (Anzin, Trith-Saint-Léger, Simouv) et en étant présente sur diverses animations. Elle a pu le faire grâce à la forte implication de ses membres bénévoles, bien épaulés par les techniciens et techniciennes du siège lillois. Elle a assuré une présence constante dans les instances techniques et de gouvernance du PDM, des schémas directeurs vélo des deux communautés d'agglomération, et des projets de rénovation urbaine du Valenciennois (av du 327e régiment, avenue de Liège), en veillant à une prise en compte effective et satisfaisante des déplacements actifs (marche et vélo).

L'engagement et le sérieux de nos bénévoles - une vingtaine mobilisée en différentes occasions sur l'année - ont permis à l'ADAV d'être davantage reconnue, notamment à travers la signature de 2 nouvelles conventions avec les villes de Anzin et Valenciennes en cette année 2024. Merci à Stéphane Dubrunfaut, responsable de l'antenne valenciennoise et à tous les bénévoles !

Zoom sur la soirée ciné-débat "le vélo au féminin"



La soirée ciné-débat autour du film-reportage « les échappées » était programmée dans le cadre de la semaine d'animation organisée par la Maison des Associations de Valenciennes à l'occasion de la journée européenne des droits de la Femme (8 mars). Elle entre dans le cadre du plan relatif à l'égalité femmes-hommes porté par Valenciennes Métropole. A travers l'organisation de cette soirée, nous avons souhaité lancer une introspection dans l'univers du vélo en donnant la parole aux femmes afin qu'elles témoignent de leur vision de cette question de l'égalité femmes-hommes dans leur pratique de la « petite reine ». La lutte contre les stéréotypes liés à la pratique féminine du vélo était le fil conducteur de la soirée.

Sur la **Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut**, dans le cadre de cette deuxième année de partenariat, l'ADAV a été sollicitée à plusieurs reprises pour participer au groupe projet du schéma directeur cyclable et de sa déclinaison. Il y a eu des points d'avancement sur les liaisons de voies vertes, notamment un réaménagement des berges de la Scarpe, et un travail sur le projet de requalification du site minier d'Aremberg (cheminements doux, raccordement avec la véloroute du bassin minier.)

Dans le cadre de notre partenariat avec la commune de **Saint-Amand-les-Eaux** pour accélérer la dynamique et les premiers aménagements 2022, le travail d'accompagnement de l'ADAV continue dans la mise en place de son schéma cyclable. On peut notamment citer le travail sur l'étude de faisabilité pour la création d'une passerelle en parallèle du pont du Moulin Blanc (avec le CD59), et d'améliorations d'aménagements cyclables dans la ville (mise en double-sens cyclable de certaines rues du centre-ville, totems d'informations lors de créations de nouveaux DSC, zone de rencontre...)

L'antenne est toujours aussi active pour mener à bien plusieurs animations : opération éclairage, Mai à Vélo, balade lors du critérium de la Ronde des Sources, semaine prévention routière au collège de Raismes... Merci à notre responsable d'antenne, Christophe Desmet, pour son travail de terrain et son investissement.

Il nous appartient de continuer à encourager les élus des territoires à poursuivre la mise en place de politiques ambitieuses en faveur de la marche et du vélo, afin de promouvoir le bien-être de tous. Ces initiatives apportent de multiples bénéfices, tant sur le plan économique que sanitaire et écologique.

Sur le plan économique, un déplacement à pied ou à vélo génère des gains nets pour la société, contrairement aux déplacements en véhicules motorisés qui entraînent des coûts importants. En favorisant les modes de transport actifs, nous réduisons les dépenses publiques liées à l'entretien des infrastructures routières et à la gestion du trafic.

Sur le plan sanitaire, les cyclistes et les piétons bénéficient d'une meilleure forme physique et d'une santé améliorée, ce qui se traduit par des économies substantielles pour la Sécurité Sociale. Les entreprises, quant à elles, voient leur productivité augmenter grâce à des employés en meilleure santé et plus épanouis.

Sur le plan écologique, le vélo et la marche sont des moyens de transport respectueux de l'environnement, contribuant à la réduction des émissions de CO2 et à la lutte contre le réchauffement climatique. En diminuant la pollution de l'air, nous améliorons également la qualité de vie dans les espaces urbains.

Enfin, promouvoir la marche et le vélo favorise le bien vivre ensemble dans l'espace public. Des rues plus sûres et moins encombrées encouragent les interactions sociales et renforcent le tissu communautaire. Les espaces partagés, où piétons et cyclistes cohabitent harmonieusement avec les autres usagers, deviennent des lieux de convivialité et de solidarité. En repensant nos villes autour de ces modes de transport actifs, nous créons des environnements plus inclusifs, accessibles et agréables à vivre pour tous.

Intermodalité et services au vélo (location, stationnement)

La complémentarité train + vélo reste une priorité de Droit au vélo. Après avoir obtenu l'embarquement des vélos dans les TER au début des années 1990, nous nous attachons à préserver cette possibilité, souvent remise en cause pour des raisons d'encombrement des voitures en heure de pointe, et à encourager le rabattement à vélo sur les gares en les équipant d'abris fermés afin de permettre aux pendulaires de stationner un vélo personnel en gare de départ et un en gare d'arrivée, comme le font de nombreux Flamands, Néerlandais et Alsaciens. Depuis 2020, il n'y a pas eu beaucoup d'évolution malgré les relances répétées du collectif Vel'Hauts de France auprès de la Région.

Nos nouvelles missions attribuées par Hauts-de-France Mobilités (diagnostic de stationnement vélos aux abords des gares), tendent à faire évoluer les choses mais la dispersion des acteurs ne facilite pas une politique régionale efficace. Ainsi le diagnostic de l'offre d'abris vélos en lien avec les transports en commun afin de mieux connaître leurs fonctionnements, réalisé en 2023 a été suivi d'une enquête de satisfaction auprès des utilisateurs des différents abris dont une restitution a eu lieu le 2 février 2024. Les retours étaient globalement positifs, les abris sont pour la plupart bien perçus et remplissent leurs rôles. l'enquête a toutefois permis de révéler plusieurs points d'améliorations : l'importance de l'entretien régulier des abris et le nettoyage des vélos ventouses et autres épaves ; faciliter les inscriptions et les réinscriptions d'accès à l'abri par internet, en

agence et sur des distributeurs de titres de transports ; permettre un accès plus large des abris d'un même réseau ou entre les différents réseaux ; améliorer le système de fermeture de certains abris ; améliorer l'accueil des vélos cargos et longtails ; avoir une communication claire sur les modalités d'accès : inscription et utilisation de l'abri ; continuer à sensibiliser les usagers à bien choisir leurs antivols et bien attacher leurs vélos. Au-delà de cette campagne, ce questionnaire peut toujours être proposé localement aux collectivités qui ont nouvellement mis en place des abris vélo ou alors qui n'avaient pas relayé l'information lors de cette première campagne.

Au niveau des réseaux de transports en commun, des relations plus ou moins suivies perdurent avec les réseaux Ilévia (MEL) et Artis (CUA).

Les services de location de vélo de type libre-service n'évoluent que très peu et ont montré leurs limites. Peu pertinents en dehors de villes centres, nous préférons encourager les offres de location moyenne et longue durée et les aides à l'achat, notamment pour les VAE et les vélos cargo.

Concernant le stationnement des vélos, au-delà des arceaux qui restent une demande importante, notre travail de lobby permet aujourd'hui une prise en compte du besoin de sécuriser les vélos à domicile. Cela s'est traduit notamment dans les budgets participatifs proposés aux habitants de plusieurs villes. Ainsi, Lille a déployé une offre de près de 150 box-à-vélos semi-collectifs, ce qui en fait la ville française la mieux dotée. Ces box sont particulièrement adaptés en milieu urbain dense puisqu'ils prennent précisément la place d'une voiture tout en permettant d'y stationner jusqu'à 5 vélos. Ce modèle se répand aussi à Marcq en Baroeul, Lambersart, Lomme, Hellemmes, Lezennes, Dunkerque... D'autres villes préfèrent l'implantation de véritables abris à l'exemple de la Madeleine.

L'ADAV se fait aussi le relais du projet Alvéole + porté par la FUB, qui vise à financer 40% du coût d'installation d'abris à vélos fermés et 100 % du coût d'accompagnement et d'actions de sensibilisation pour les usagers du service de stationnement offert. Les lieux d'implantation des locaux vélos éligibles sont les pôles d'échanges multimodaux, les établissements scolaires (collèges et lycées) et universitaires, le logement social, les copropriétés et les établissements publics. De nombreuses collectivités de la région se sont ainsi emparées du programme Alvéole pour développer leur offre de stationnement à l'exemple des villes de Lille, Ronchin, Villeneuve d'Ascq, Armentières... Malheureusement, ce programme financé par les CEE touche à sa fin mi-mai 2025.

Avec Hauts-de-France Mobilité, une journée dédiée au stationnement vélo a été organisée par l'ADAV à Boulogne-sur-mer en partenariat avec la Communauté d'Agglomération du Boulonnais - CAB. La matinée a été dédiée à la présentation des solutions existantes et des bonnes pratiques en termes d'implantation et de choix de mobilier en fonction du contexte. La CAB a présenté sa politique en termes de stationnement vélo. L'après-midi a permis de faire le tour du stationnement existant et d'échanger sur des cas pratiques.

Toujours dans le cadre du partenariat avec Hauts-de-France Mobilité, une journée a été organisée à Beaucamps-Ligny, concernant la création d'itinéraires cyclables dans l'espace rural - périurbain des Weppes dans la MEL. Ainsi la MEL a pu présenter sa politique cyclable et les choix d'aménagements cyclables fait sur ce territoire, et l'établissement scolaire de Beaucamps-Ligny a pu expliquer l'importance de ces aménagements pour la mobilité de ses élèves et du personnel. La visite de terrain de l'après-midi a permis de montrer la complémentarité des divers aménagements cyclables ainsi que le jalonnement des itinéraires.

Centre ressource régional en écomobilité (Crem)

Le Crem est co-animé à l'échelle régionale par l'ADAV et l'association *En Savoir Plus* pour l'ex-région Picardie. Cette mission est confiée par l'ADEME et le Conseil Régional.

Animation d'un réseau territorial sur les leviers en faveur de l'écomobilité

Le Crem a participé à des rencontres / groupes de travail dans le cadre de différents types de politiques publiques.

Exemples :

- Participation à plusieurs ateliers de Plans de Mobilité Solidaire : Aire Urbaine Centrale, Littoral Sud.
- Participation à des comités d'usagers des transports en commun (Bassin de la MEL et Pévèle-Carembaut, Bassin du Littoral Nord) organisés par la Région
- CABBALR. Nœux-les-Mines. Assises de la mobilité. Animation d'ateliers sur le financement de politiques cyclables (en binôme avec la DREAL) et sur l'écomobilité scolaire.



- Communes de Wimille et Saint-Martin-Boulogne (CAB). Atelier de concertation sur les aménagements cyclables à développer sur ces deux communes lauréates d'Avélo2.
- Chamouille : Plan régional Vélo

Relais proactif de dispositifs d'accompagnement de l'ADEME-Région et leurs partenaires

Le Crem a fait connaître aux territoires les dispositifs incitatifs à la mise en place d'actions et d'aménagements en faveur de l'écomobilité. Des envois et appels personnalisés ont été réalisés avec la proposition d'organiser des rendez-vous pour plus d'échanges sur une éventuelle candidature.

- AAP Mobilités actives, partagées et solidaires (ADEME) pour encourager les collectivités à définir une politique cyclable au sein d'un schéma directeur cyclable ou modes actifs via le financement d'études, l'expérimentation de services vélo, l'animation et la promotion de politiques cyclables vers les habitants.
- AAP Plans de circulation et mise en place de quartiers apaisés (ADEME).
- AAP sur la marche au quotidien (ADEME)
- Appel à projets Développer le Vélotourisme (ADEME)
- AAP Avélo 3, 1er et 2nd relevés (ADEME)
Participation aux rencontres Avélo à Amiens le 4 décembre.
- Fond Mobilités actives pour la réalisation d'aménagements cyclables en vue de résorber les points durs ou d'assurer des continuités d'itinéraires.
- Génération+ Rev3 (CRHDF) pour soutenir les lycées dans leurs projets pédagogiques relatifs aux transitions, impliquant les élèves (notion d'engagement) et inscrits dans le temps long (minimum 1 année scolaire).
- Appel à projets "Mobilités innovantes en milieu rural" (Département du Nord)
- APP Artois Mobilité spécifique aux territoires CABBALR, CAHC et CALL.
- Alvéole+ pour le stationnement sécurisé des vélos. (Programme CEE)
Animation d'un webinaire sur les possibilités pour les établissements scolaires de faire appel aux dispositifs Alvéole + pour le stationnement des vélos et Objectif Employeur Pro Vélo. Par Bernard Levieil, référent régional pour ces dispositifs chez En Savoir Plus et un consultant agréé de chez Aktivmobility.
- Objectif Employeur Pro-vélo. (Programme CEE)
Organisation d'un Webinaire commun sur les 2 dispositifs Alvéole+ et OEPV avec une orientation « établissements scolaires ».
- Génération Vélo (Programme CEE) pour développer le SRAV
- Relais de la campagne de Rue de l'avenir « [ville apaisée, quartier à vivre](#) »

Rendez-vous et participations à des événements sur les territoires

- Ville de Seclin. Point sur les actions en faveur de l'écomobilité scolaire en lien avec le Crem qui pourraient être déployées à Seclin
- Ville d'Armentières. Rencontre de la nouvelle chargée de mission en charge de la mobilité.
- Rencontre de l'entreprise à but d'emploi « la Pioche » qui souhaite développer plusieurs activités en lien avec la mobilité à Loos, Haubourdin et Lille-Fives : copiétonnage, aide aux transports de courses, favoriser et sensibiliser à l'usage des deux-roues, services de conciergerie automobiles en périphérie de ville, etc.
- Rencontre avec chargé de mission des Boîtes à vélo : proposition de mise en lien avec les collectivités pour organiser des rendez-vous avec les référents des services mobilités et développement économique afin qu'ils présentent leur activité et offre de services (ex : accompagnement et formation de porteurs de projet).
- Lancement du Plan Régional Santé / Environnement à Lille
- Visio. Présentation aux correspondants locaux de l'ADAV des dispositifs de financement actuels pour encourager la pratique du vélo et l'écomobilité sur son territoire.
- Ville d'Houplines. Réunion avec la responsable du service vie scolaire-périscolaire en présence de la MEL et des Jantes du Nord sur la mise en place du SRAV auprès des élèves de la commune.
- Ville de Lille. Échanges avec les services en charge de la Maison des Mobilités Durables et le Service Plan Educatif Global de la Ville de Lille sur les coopérations possibles en matière d'écomobilité scolaire.
- Ville de Loos. Présentation du programme de la semaine de la mobilité douce organisé par la chargée du Plan Educatif Global aux services éducatifs de la ville. Présentation des actions et outils de l'ADAV et du Crem qui peuvent alimenter les actions mises en place par les services éducatifs.
- Rouen. Participation à la journée "Place aux enfants dans l'espace public !" organisée par l'Agence Normande du Développement Durable et Rue de l'Avenir.
- Visio FUB. Présentation des challenges et mission PDES menés par le Crem dans le cadre de la présentation d'une future campagne nationale de la FUB pour encourager la pratique du vélo chez les collégiens.

- Albert. Club Busin'ESS Mobilité organisé par la CRESS. Animation d'un atelier sur le thème "Comment encourager la mobilité active des usagers ?". Précédé par plusieurs réunions d'un Groupe de travail avec la CRESS, Déclik Mobilités et Mob'in Hauts-de-France pour l'organisation de l'événement.
- Rencontre avec la Prévention Routière pour présentation croisée des actions et coopérations possibles, notamment lors de leurs challenges prévention routière programmés à Boulogne et Lille.
- Point sur la mise en place du SRAV sur les différents territoires de la région avec la référente régionale de Génération Vélo.
- Ville d'Auby. Échanges sur les dispositifs financiers pour lancer une politique cyclable à l'échelle de la Commune.
- Lille. Maison des Mobilités Durables. Présentation des activités de l'ADAV et du Crem lors d'un casse-croûte organisé par l'association Vicacités.
- Senlis. Échanges avec la Ville de Senlis en présence de l'AU5V concernant une difficulté de la ville à faire comprendre et respecter une zone de rencontre, rue des jardiniers, auprès des riverains. Cet échange fait suite à une entrevue avec la maire de Senlis lors de la remise de label Rue aux enfants, rue pour tous
- Conseil Régional. Groupe de travail de l'ADEME pour travailler sur des scénarios autour de la filière emploi et de la mobilité à horizon 2050.
- Lille. Participation à un groupe de concertation dans le cadre du projet EMISSET porté par l'Université dont l'objectif est d'élaborer collectivement des indicateurs de santé écologique territoriale.
- CC Hauts-Pays-Montreuillois, Fruges. Réunion de préparation de la semaine de la mobilité.
- MEL, Maison des Mobilités durables. Ateliers de réflexion pour encourager la pratique de la marche chez les plus de 55 ans.
- Échanges avec des représentantes d'Ilévia et de Compétences et Emplois qui gèrent la plateforme de la mobilité Mobilimel. L'objectif était de partager contacts, connaissance d'initiatives sur le territoire, projets d'actions vers les seniors, scolaires.
- Préfecture de Région. Rencontre de la Commissaire à la lutte contre la pauvreté des Hauts-de-France afin d'échanger sur les activités que le Crem mène en lien avec ce sujet, notamment pour l'accès à la mobilité des publics en insertion professionnelle
- Communauté Urbaine d'Arras. Intervention lors du forum "emploi et mobilité" organisé par le CUA pour évoquer les aménagements, services et actions de communication et d'animation qui permettent d'encourager l'écobilité pour les déplacements domicile-travail
- Saint-Laurent-Blangy. Séminaire de l'ADEME pour ajuster avec les partenaires les conditions de mise en œuvre de 4 scénarios à horizon 2050 pour la décarbonation de la mobilité des personnes et du transport de marchandises.
- Intervention sur les arguments et conseils pour se mettre ou poursuivre la mobilité active pendant l'hiver lors d'un webinaire organisé par Déclik Mobilités
- Participation au Webinaire de lancement du Collectif national de l'autopartage entre particuliers organisé par l'ADETEC. Le Crem pourra se faire le relais en région des travaux de ce collectif.
- MEL. Rencontre annuelle avec les élus et agents en charge de la mobilité sur chacune des communes de l'agglomération.
- Espace Artois Mobilité. Présentation de la mise en place du dispositif « Vélo Égaux » (ex mon vélo de A à Z) sur les territoires de la CABBALR, la CAHC et la CALL.
- Arras. Université d'Artois. Comité des partenaires du Plan de Mobilités durables de l'université qui porte sur 5 sites à Arras, Béthune, Lens, Liévin et Douai.
- Haubourdin. Comité de préparation d'une journée sur la mobilité organisée par une mission locale à destination de publics en insertion professionnelle

Recensement et capitalisation des initiatives régionales en matière d'écobilité

Animation d'une cartographie régionale collaborative alimentée en continu et visible pour le public à cette adresse :

<https://crem-initiatives-ecomobilite.gogocarto.fr/map#/carte/@50.42,1.90,9z?cat=all>

A ce jour, 865 initiatives ont été recensées sur la carte autour de 4 grandes catégories :

- Incitations financières : aides à l'achat, ...
- Ecobilité scolaire : rue scolaire, transport scolaire écomobile, PDES Collèges
- Services mobilité : voitures partagées, vélo-école, transport solidaire, atelier d'aide à la réparation de vélo, location courte et longue durée, mobilité inversée, garage à vélo partagé, station de mobilité, carte des temps piéton, gratuité transports en commun, ...
- Politiques publiques : design actif, ville à 30, réseaux Points-Nœuds, ...

Un message a été envoyé à une quinzaine de collectivités pour leur proposer d'intégrer la cartographie des initiatives en faveur de l'écomobilité sur leurs propres outils de communication. La possibilité leur a été donnée d'obtenir un I-Frame ou code d'intégration avec un zoom géographique et / ou thématique de leur choix.

Pour le moment, cette mise en ligne a été faite par le CERDD, la [DREAL](#) et de la CUA.

Réalisation de **2 nouvelles fiches bonne pratique** sur :

- Plan de mobilité citoyen de Marcelcave : <http://www.ecomobilite.org/FTP/ressourcesCREM/FBP/FBP%2044-%20MARCELCAVE%20-%20V2.pdf>
- Rézopouce Séniors (distincte de Rézopouce) : <http://www.ecomobilite.org/FTP/ressourcesCREM/FBP/FBP%2045%20-%20REZOSENIORS%20V4.pdf>

Mise à jour d'anciennes fiches bonnes pratiques :

- Rezopouce – Plateau picard (hors rézo séniors qui a sa propre fiche) : [http://www.ecomobilite.org/FTP/ressourcesCREM/FBP/FBP24%20-%20REZOPOUCE%20-%20PLATEAU%20PICARD\(6\)%20-%20Nouvelle%20version%20V6.pdf](http://www.ecomobilite.org/FTP/ressourcesCREM/FBP/FBP24%20-%20REZOPOUCE%20-%20PLATEAU%20PICARD(6)%20-%20Nouvelle%20version%20V6.pdf)
- Plateforme mobilité Ternois - fait et mis en ligne : [http://www.ecomobilite.org/FTP/ressourcesCREM/FBP/FBP27-PLATEFORME%20MOBILITE%20TERNOIS%207%20VALLEES\(3\).pdf](http://www.ecomobilite.org/FTP/ressourcesCREM/FBP/FBP27-PLATEFORME%20MOBILITE%20TERNOIS%207%20VALLEES(3).pdf)

En parallèle des fiches bonnes pratiques : tournage d'une capsule vidéo avec les responsables de la plateforme mobilité animée par l'AVES à Bohain-en-Vermandois. Montage final par le C2RP. Vidéo téléchargeable sur <https://www.youtube.com/watch?v=hR7mvKGJBAc>

Publication d'une programmation régionale pendant la semaine de la mobilité

Appel à communication via la liste du Crem pour identifier et recenser via un formulaire les actions menées sur les territoires de région pendant la semaine de la mobilité (16 au 22 septembre).

13 événements ont été recensés sur une cartographie spécifique.

https://umap.openstreetmap.fr/fr/map/semaine-de-la-mobilite-2024_941875#8/49.880/3.417

Coordination régionale de la dynamique "rue aux enfants, rue pour tous" portée au niveau national par un collectif composé de Rue de l'Avenir, Vivacités, Cafézoïde, ANACEJ.

Le Crem est Relais régional de la dynamique *Rue aux enfants, rue pour tous*

Lancement de 2 appels à initiatives régionaux :

11 candidatures : Centre social de Calais, les Amis de Mandela à Avion, l'Université Populaire Citoyenne à Roubaix, le Plan Educatif Global Loos, Centre social Salengro d'Armentières, Commune de Lillers, Commune de Ronchin, Centre social de Fort-Mardyck, Commune de Bapaume, Service jeunesse de Bousbecque, Ville de Tourcoing

Organisation de deux Comités de validation en février pour étude des candidatures du second semestre 2023 (Collectif d'habitants de Cysoing, Ville de Lomme, Centres sociaux de Bohain-en-Vermandois et Soissons) et du 1^{er} semestre 2024. Organisation de deux regroupements régionaux à destination des candidats de chaque relevé de l'Appel à Initiatives régional Rue aux enfants, rue pour tous. L'objectif de ces regroupements est d'apporter des conseils méthodologiques et une mise en réseau avec d'anciens porteurs ou structures expertes pour les aider dans la réalisation

Rue aux enfants organisées en 2024 et labellisées par le collectif :

- Senlis (Ville et comité de quartier du Four-à-Chaud) dans 2 rues
- Achicourt (Ville et Conseil municipal des Jeunes)
- Soissons (Ville et centre social)
- Rieulay (Association de parents d'élèves avec le soutien de la commune)
- Lomme (Ville et collectifs de riverains) dans 2 rues
- Cysoing (collectif Cysoing en transition)
- Loos (Espace social Mosaïque et Service Plan Éducatif Global)

Chaque remise de label se fait officiellement lors de la première rue aux enfants organisée, le plus souvent par le Crem et quand cela est possible par d'autres membres du collectif régional.

Coanimation d'un groupe de travail avec Rue de l'Avenir et l'IREV sur la thématique « Mobilités durables et partages de l'espace public dans les QPV » dans les Contrats de Ville.

Depuis 2023, un groupe partenarial « Mobilités durables et partage de l'espace public dans les QPV » a été mis en place autour du CREM et de Rue de l'avenir avec l'IREV, le Club des villes et territoires cyclables et marchables, la Région Hauts-de-France, le CAUE du Nord, Récréations urbaines, la MEL

Ce Groupe de travail « Mobilités durables et partage de l'espace public dans les QPV » a comme objectif d'approfondir les enseignements résultant de la réalisation de « Rues aux enfants rues pour tous » dans les QPV situés en Hauts-de-France. Compte tenu de l'annonce par L'IREV de la nouvelle programmation des Contrats de Ville qui comportent désormais un volet Transition et des ressources résultant en particulier des travaux du Club des villes et territoires cyclables et marchables sur les mobilités actives dans les QPV (quartier prioritaire de la ville), le groupe de travail a élargi sa réflexion afin que celle-ci puisse s'intégrer à la dynamique de construction des contrats de ville 2024-2030. Les nouveaux contrats de ville doivent être rédigés lors du premier semestre 2024.

Le groupe souhaite engager une première approche qualitative sur les mobilités durables et la perception de leur intégration dans l'espace public dans la région Hauts-de-France.

Une note d'orientation a été rédigée collectivement et sert d'ossature au groupe de travail. Elle est consultable sur ce lien : https://irev.fr/sites/default/files/atoms/files/noteorientationmobilitesdurablesetpartageespacepublicqpv_2023.pdf

Un second webinaire a été organisé en janvier 2024 sur le thème « mobilités durables et usages de l'espace public dans les nouveaux Contrats de ville : quelles perspectives ? »

Replays et supports diffusés lors des deux webinaraires sont disponibles sur ce lien : <http://www.ecomobilite.org/Mobilites-durables-et-usages-de-l-espace-public-dans-les>

Co-organisation de 2 webinaraires sur la thématique « écomobilité et insertion professionnelle / accès à la formation » avec le Conseil Régional, Déclic mobilités et le C2RP

Un premier webinaire a été organisé en juin à la demande du Conseil Régional et a fait l'objet de la mise en place d'un groupe de travail.

L'objectif de ce webinaire, qui se voulait dans un premier temps généraliste, était d'explorer les expériences et politiques publiques qui encouragent les alternatives à la voiture thermique individuelle et leurs conditions d'accès pour un usage quotidien vers les lieux de travail ou de formation : modes actifs (vélo, marche), transports en commun, co-voiturage, électromobilité, ...

Le Crem y a présenté les principaux enjeux de la mobilité liés à l'insertion professionnelle et présenté un panel d'initiatives via sa cartographie régionale. Ce premier rendez-vous est le point de départ d'un cycle de 4 à 5 webinaraires avec des entrées plus thématiques à poursuivre à partir de 2024 puis pendant toute l'année 2025. Le Crem prend la main sur l'organisation de ce cycle.

18 novembre 2024 – Webinaire sur l'accès à la mobilité pour l'emploi/la formation en milieu rural avec les interventions de la CCHF (service vélo), du centre de formation Devenir en Vermandois (action de sensibilisation sur la découverte de l'offre en transport en commun), de Mobilesem sur les actions portées dans les Ardennes sur le covoiturage. 30 participants.

L'ensemble des Replay et supports de présentation des webinaraires du cycle est regroupé sur ce lien : <http://www.ecomobilite.org/Quelles-alternatives-a-la-voiture-individuelle-pour>

Organisation annuelle d'un Challenge de l'écomobilité scolaire

D'une manière ludique, ce challenge peut servir de base à un diagnostic mobilité en vue de la réalisation d'un Plan de Mobilité tout en dédramatisant cette démarche aux yeux des directeurs, enseignants et parents.

Le challenge peut également permettre la mise en place de "rue aux enfants", de "rue scolaire", de « test de pédibus-vélobus », ... étapes intermédiaires pouvant initier par la suite le diagnostic mobilité et un Plan de Mobilité Scolaire.

2 catégories sont récompensées en fin de challenge :

- La classe ayant le plus fort taux d'élèves écomobiles
- La plus belle progression du taux d'élèves écomobiles entre le vendredi diagnostic et durant le challenge

Les catégories sont doublées pour les niveaux élémentaires et maternelles.

La 9^{ème} édition s'est déroulée du 14 au 18 octobre 2024

26 000 élèves de 1 407 classes ont participé.

De nouveaux formulaires d'inscription et de saisie des résultats ont été créés ainsi qu'une nouvelle charte graphique pour rajeunir et dynamiser les affiches et autres supports de communication.

Ambassadeurs 2024 :



Le Crem incite les collectivités locales à devenir ambassadrices du challenge, ce qui implique par exemple :

- Le relais de communication vers les écoles du territoire,
- L'aide à l'impression des supports d'activité et de communication,
- L'organisation de remises de prix locales,
- La mise en place d'actions d'animations ou d'aménagements temporaires (ex : rues scolaires).
Ambassadeurs 2024 : MEL, Douaisis Agglo, Valenciennes Métropole, Ville de Loos, CCHF, Amiens Métropole, CC2SO, ACSO, Communauté de communes Picardie Verte, CC Pays Oise et Halatte, CC du Plateau Picard, Ville de Saint-Quentin, PETR Pays de Thiérache, CC de la Champagne Picarde

Supports d'activités

Remplacement des livrets d'activités individuelles des années précédents par des posters d'animation collective par classe (imprimés en format A1). Un poster par cycle (maternelle, CP à CE2, CM1-CM2).

Le challenge est relayé aux écoles via le Rectorat. Le challenge régional de l'écomobilité scolaire est mis en œuvre, avec l'appui d'une agence de communication, les Enchanteurs.

Résultats complets de l'édition 2024: <https://challenge-ecomobilite-scolaire.fr/les-resultats/> .

Au-delà du comptage quotidien du mode de déplacements des élèves, de nombreuses écoles et collectivités se sont mobilisées pour rendre le challenge vivant au travers d'actions de sensibilisation et le test de solutions alternatives à la voiture pour emmener les enfants à l'école.

A noter qu'en termes de territoire, le challenge a mobilisé les écoles de **189 communes** et **43 communautés de communes**.

Valorisation d'outils pédagogiques et méthodologiques pour sensibiliser à l'écomobilité scolaire

- Participation à une session bêta-test du jeu de plateau Play-Mobil, réalisé par l'Arbre Mobile.
- Participation à une formation en ligne du jeu Mobilimix, déclinaison rurale du jeu Play-Mobil

Le Crem possède 1 exemplaire de chacun de ces jeux qui peuvent être mis en prêt (à la condition d'avoir suivi une formation en ligne avec les concepteurs).

Rencontre avec la Maison des Mobilités Durables de Lille pour présenter les ressources pédagogiques disponibles auprès du Crem sur l'éducation à la pratique du vélo et l'écomobilité scolaire + travailler sur des idées d'animations et événements à proposer vers public adulte (parents et enseignants). Il est par exemple envisagé d'organiser un forum d'outils pédagogiques sur la mobilité au printemps 2025.

Susciter l'envie de développer les rues scolaires

En accord avec la Ville de Lille, une enquête d'évaluation en ligne à N+3 a été réalisée auprès des élèves et parents des écoles lilloises qui bénéficient d'une rue scolaire depuis plus de 3 ans.

Par ailleurs, le Crem a reçu des demandes de conseils méthodologiques et retours d'expériences pour des projets de rues scolaires à Wavrin (via la MEL), une commune du Douaisis, Longuenesse (via l'Agence d'Urbanisme de Saint-Omer).

Une enquête est programmée en septembre pour les élèves, parents et personnel des écoles du groupe scolaire l'Immaculée conception, des écoles Paul Langevin et Jules Verne à Seclin

La Ville de Bailleul nous a sollicité pour connaître les possibilités juridiques de faire appel à des personnes en insertion voire des personnes en Travaux d'Intérêt Général pour assurer chaque jour la mise en place des barrières marquant les rues scolaires, à la place des animateurs et animatrices périscolaires. Une réponse a été apportée après consultation du CEREMA.

MOBILESEM – Charleroi Métropole. Demande de conseils méthodologiques et outils pour mise en place d'une rue scolaire dans un collège de Chimay

Métropole Européenne de Lille. Présentation de ressources sur les rues scolaires lors d'un atelier organisé par la MEL le réunissant des élus et chargés de mission en charge de la participation et la concertation avec les habitants.

Accompagner la mise en place de Plans de Déplacements d'Etablissements Scolaires (PDES) dans les collèges et les lycées

Cette mission est financée par la DREAL, l'ADEME, la région Hauts-de-France et le Département du Nord.



Depuis 2021 et en cohérence avec les objectifs du PPA (Plan de Protection de l'Atmosphère) du Nord et du Pas-de-Calais, l'académie de Lille, l'ADEME, la DREAL et le Département du Nord ont accompagné et suivent encore les 165 collèges publics du Nord et du Pas-de-Calais sur les 327 que compte au total l'Académie de Lille, dans la réalisation d'un PDES. Cette action d'envergure a permis de toucher jusqu'à 265 000 élèves mais aussi le personnel de ces établissements. Démarrée en 2020, elle s'est étendue sur une durée de 3 ans (3 années scolaires) qui correspondent à trois phases de déploiement de formations délivrées par l'ADAV aux côtés de l'Académie de Lille.

Dans le cadre de ce partenariat, le CREM a eu pour mission de :

- Former des référents PDES dans les collèges,
- Suivre l'avancée des démarches PDES (diagnostic, 13 COPIL avec le chargé de mission présent, plan d'actions, évaluation),
- Créer du lien avec les territoires ciblés et leurs acteurs (EPCI, communes, AOM, associations et autres acteurs relais, etc.) sur la thématique de l'écomobilité scolaire et du management de la mobilité,
- Créer du contenu pédagogique et méthodologique pour le référent (kit référent, vidéos, expositions, challenge, etc.)

À l'initiative de l'ADAV, de nouvelles discussions ont été entamées en 2024, dans un premier temps avec l'Académie d'Amiens et la région Hauts-de-France, puis avec l'ensemble des partenaires de la mission PDES afin de se fixer de nouveaux objectifs à une échelle d'action plus grande (avec les collèges et lycées de la région).

L'ensemble de ces discussions a abouti à la signature de plusieurs conventions avec ces différents partenaires précédemment cités. L'association En Savoir Plus a également été intégrée au processus de discussion et de signature en vue d'exercer la mission sur l'ensemble du territoire régional.

Challenge de l'écomobilité des collèges et des lycées 2024:

- 39 collèges se sont inscrits,
- 10 lycées se sont inscrits,
- Plus de 100 animations sur le thème de l'écomobilité ont été organisées par les établissements à destination des élèves et du personnel en 2024.

En parallèle de missions portées par l'ADAV, En Savoir plus a relayé la communication et encouragé les inscriptions au le challenge vers le Rectorat d'Amiens, les diocèses, les IEN.

Suivi des démarches PDES :

Décembre 2024, 165 collèges et 18 lycées s'étaient lancés dans la démarche PDES. Leur avancement dépend de la motivation et des moyens du référent au sein de chaque établissement.

Complémentarité Crem et AU5V

2 rendez-vous ont été organisés entre le Crem et l'AU5V pour :

- Présenter les projets mutuels qui font l'objet d'un financement de l'ADEME
- Étudier les complémentarités mais aussi éviter les actions en double
- Évoquer les pistes de travail en commun

Le travail de l'AU5V portera sur le Secteur Sud-Oise. Il consistera entre autres à proposer des animations aux élèves de son territoire pendant le challenge de l'écomobilité scolaire dans les écoles participantes.

Alimentation du site internet et d'une liste de diffusion

- Alimentation du site internet www.ecomobilite.org
- Gestion d'une liste de diffusion (1057 abonnés)

Promotion du vélo et sensibilisation



En 2024, Droit au vélo a multiplié les actions destinées au grand public dans de nombreuses villes. Les animations ont été nombreuses, à l'occasion notamment de rendez-vous annuels comme la semaine européenne de la mobilité, Mai à vélo, les opérations éclairages et pour des actions de promotion et d'information sur le thème du vélo urbain, dont la mise en œuvre figure dans ses engagements avec les collectivités territoriales. Sous la houlette de notre binôme d'animations, Amandine Gabriels et Lucie Daubelcour, aidées par nos bénévoles dans nos antennes, nous avons pu répondre favorablement aux collectivités et être présents sur moult animations autour des mobilités actives.

Cartographie

La cartographie collaborative et interactive des aménagements cyclables sur environnement Openstreetmap, réalisée au départ avec le soutien du Département du Nord dans le cadre d'un appel à projets, bénéficie depuis 9 ans du soutien de Hauts-de-France Mobilités (HDFM) pour alimenter son calculateur d'itinéraire, dans le cadre de la centrale de mobilité Passpass.fr développée pour les Hauts-de-France. L'ADAV travaille depuis 2019 à l'échelle des Hauts-de-France pour cette mission. Ce calculateur permet de favoriser l'intermodalité avec les transports en commun, le covoiturage et l'usage du vélo.

Pour y parvenir, l'association a mis en place deux cartes désormais à l'échelle des Hauts-de-France. Elles sont accessibles en ligne : l'une permet de représenter l'ensemble des aménagements cyclables, des itinéraires cyclables et services dédiés aux cyclistes : carto.droitauvelo.org, l'autre, alimentée par les correspondants locaux de l'ADAV permet de visualiser facilement la cyclabilité des routes et des rues via un code couleur allant du vert au rouge : cyclabilite.droitauvelo.org. Cette dernière n'étant plus financée par Hauts-de-France Mobilités et difficile à actualiser pour des raisons techniques, sa pérennité est aujourd'hui remise en cause.

Notre priorité porte donc sur la mise à jour des données Openstreetmap avec l'intégration des aménagements cyclables, des stationnements vélo et des véloroutes et voies vertes. Ces données permettent ainsi d'alimenter le calculateur d'itinéraire développé par HDFM afin d'orienter au mieux les cyclistes dans leur quotidien. Ces informations proviennent de données partagées par les collectivités, mais aussi des repérages organisés avec les adhérents pour les nouvelles portions de véloroutes et voies vertes.

L'animation et l'alimentation de la cartographie est assurée par Mathias VADOT.

Vélo-éducation

La **vélo-école pour adultes débutants** de Lille est toujours autant sollicitée, les mardis et les jeudis de 19h00 à 20h30, et le lundi matin de 9h30 à 11h. Depuis le début d'année 2024, la Vélo-école a déménagé à la Maison des Mobilités durables, située sur la Place François Mitterrand à Lille. La vélo-école fonctionne par groupe de 7 à 8 personnes.

Le fonctionnement est assuré par deux salariées et des bénévoles formés à cet apprentissage spécifique. **55 personnes** ont bénéficié des cours sur la période 2024.

Merci à l'équipe des bénévoles de la vélo-école adultes aujourd'hui constituée de 11 bénévoles réguliers : Michel DEMASURE, André SIMOES, Gaëlle DURSENT, Sabine PRETRE, Philippe BAUDRIN, André NOGUES, Marie-Claire MOUROUVIN, Marie-Sophie SPRIET, Julien BROCHIER et Philippe VECCHIONE. Cela représente un total de **397H** d'heures de bénévolat.

En 2024, au sein de chaque cycle d'apprentissage du vélo, des sessions "code de la rue" en salle sont proposées aux élèves de la vélo-école afin de leur donner les bons conseils pour rouler en sécurité dans la circulation.

Des **remises en selle** ont été réalisées sur Lille. Dans le cadre du projet de l'Aéronef "Aéro Easy Go", nous avons organisé une balade à vélo avec le public de l'Aéronef (Forest sur Marque). Nous sommes également régulièrement sollicités par des entreprises pour animer des remises en selle auprès de leurs salariés, notamment dans le cadre du programme OEPV (Objectif Employeur Pro Vélo).

Plusieurs séances de remises en selle ont été réalisées auprès d'agents de la ville de Lille et d'agents de mairie de quartier. Une vingtaine d'agents étaient concernés. Nous avons également accompagné un groupe de femmes du centre social du quartier Moulin (Lille) et de la résidence des Genêts (Villeneuve d'Ascq) pour des séances de remises en selle.

A Seclin, un atelier parents-enfants et une séance de remise en selle ont été proposés aux habitants des quartiers de la Mouchonnière et Burgault. Au total 18 personnes en ont bénéficié (enfants et adultes).

A Ronchin, dans le quartier Comtesse, l'ADAV a accompagné le lancement du projet de vélo-école de la ville en tenant plusieurs stands d'information et de sensibilisation pour les adultes et les enfants.

Nous avons également encadré plusieurs balades urbaines à la découverte des aménagements et des itinéraires cyclables à Villeneuve-d'Ascq. Ces balades sont plébiscitées par la population.

Vélo-école scolaire

À Villeneuve-d'Ascq, les interventions ont continué, comme chaque année, avec des cycles d'apprentissage de 4 séances : deux séances de maniabilité du vélo dans la cour, complétées par une séance théorique sur le thème "Je roule à vélo en toute sécurité" et pour finir une sortie dans la circulation. Sur cette année 2024, **138 élèves ont été concernés par ces interventions dans 6 classes** de 4 écoles de Villeneuve d'Ascq. Des fiches-conseils pour avoir les bonnes pratiques à vélo leur ont également été distribuées.

Nous sommes également intervenus dans trois collèges de la ville : le collège Claudel pour les accompagner dans une sortie vélo avec les éco-délégués de différentes classes, les collèges Molière et Triolo pour animer des séances de sensibilisation sur le thème "Je roule à vélo en toute sécurité" auprès de 7 classes de 6e.

Nous avons également sensibilisé des collégiens à Loos aux collèges Debeyre et Descartes.

Cela représente **310 collégiens** !

Comme chaque année, nous avons également collaboré avec le collège Lazzaro (Marcq-en-Baroeul) pour animer des parcours maniabilité et encadrer une sortie vélo pour 6 classes de 5e, soit **150 élèves**.

Nous sommes aussi intervenus dans le Valenciennois (Petite-Forêt, CISP D Anzin-Raismes) auprès de scolaires en école élémentaire (2 classes de CM2) et au collège (plus de **300 collégiens**) afin de les sensibiliser aux droits et devoirs des cyclistes.

Au total en 2024, près de **900 enfants** ont été sensibilisés et formés lors de ces ateliers d'apprentissage.

Merci aux bénévoles de la vélo-école scolaire : François LOISEAU, Christophe MAGNIER, Jean-Michel LENGLET, Claudine VAN NIEUWENHOVE et Jean-Philippe CASSAR pour Villeneuve d'Ascq. Stéphane DUBRUNFAUT, Frédéric DELOEIL et Jean-Michel SAGNIEZ pour Valenciennes. Cela représente un total d'heures bénévoles d'environ 340 heures bénévoles.

Comptages manuels

Les données obtenues nous permettent de proposer un indice semestriel / annuel de la pratique du vélo que nous publions dans l'Heurovélo depuis 2016. Les comptages manuels sont répartis sur 22 points sur Lille et les communes limitrophes, ceux-ci nous permettent de démontrer l'importance de réduire la place accordée à la voiture et de réaliser des aménagements cyclables pour augmenter le nombre de trajets effectués à vélo, ils permettent également de voir l'évolution des pratiques (le ratio Femme / Homme, vélo classique / VAE, vélo classique / VLS, ...). Nous pouvons signaler que ces chiffres sont très suivis par les élus pour légitimer leur politique.

Chiffres clés en 2024 sur le territoire Lille – MEL :

- Progression de **+12% de la pratique du vélo entre 2023 et 2024 sur Lille**, portée notamment par un flux intramuros lillois en progression de + 20%.
- Progression de **+ 142% depuis 2015**, sur 8 lignes de comptages comparables à Lille.

Merci à nos valeureux compteurs, parfois contraints de braver les intempéries : Philippe BAUDRIN, Pascal COQUERELLE, Lucie DAUBELCOUR, Hervé DE CAGNY, Michel DEMASURE, Adèle DORE, Célia GUERINEAUD, Cécile GUILLAUME, Charles HERLIN, Christophe HERLIN, Raphael HONNOREZ, Claire LEPOUTRE, Christophe MAGNIER, Pierre-Edouard MARTIN, André NOGUES, Anaïs SABIN, Samuel SCHEPENS, Nicolas SEIL, Jacky THERRIN, Mathias VADOT, Claudine VAN NIEUWENHOVE, Julien VITSE, Marie WALLART, Aleth WATRELOT, Arnaud WINOCQ. Cela représente **180h** de bénévolat !

A noter que nous avons deux points de comptage manuels sur Arras et un à Cysoing.
Exemples de comptages réguliers à Arras sur le pont Leclerc (évolution de **+11.6%**) et l'axe Gambetta-Carnot (évolution de +4.4%)

Parallèlement, la MEL, la CUA, la CUD, le CD 59 et le CD 62 gèrent également des boucles de comptage automatique.

Comptages par boîtier Telraam

À la suite de l'appel à projets 2021 de la Délégation Transition écologique et développement soutenable de la Ville de Lille, l'ADAV entretient un réseau de 20 capteurs à Lille Hellemmes et Lomme. L'ensemble des données est consultable sur le site telraam.net. Ces comptages permettent de connaître plus finement l'usage des rues et la part que peut représenter chacun de ces modes.

Les capteurs Telraam permettent d'obtenir une part modale de la rue en comptant les voitures, véhicules lourds et les cyclistes et une partie des piétons.

Pour certaines rues, on retrouve une part modale importante du nombre de cyclistes comparée aux véhicules motorisés. Voici les résultats de cette part modale vélo comparée au trafic motorisé pour la période de janvier à décembre 2024 sur l'heure de pointe du matin 8h-9h en jour ouvré :

- Rue Cabanis : 65% de vélo ;
- Rue de Tournai : 55% de vélo ;
- rue Gambetta : 30% de vélo ;
- Rue Solférino : 28% de vélo ;
- Boulevard Carnot : 26% de vélo ;
- rue de Cambrai : 25% de vélo ;
- Rue Pierre Legrand : 17% de vélo ;
- Rue Faubourg des Postes : 16% de vélo ;
- Rue des postes : 16% de vélo ;
- Rue Matteotti : 13% de vélo ;
- Boulevard Montebello : 9% de vélo ;
- Rue du Faubourg d'Arras : 4% de vélo.

La rue de Cambrai a été aménagée avec une piste et une bande cyclable fin août 2022. En comparant les chiffres de juin 2022 (avant aménagement) à décembre 2024, on peut constater une **augmentation de 49%** du nombre de cyclistes le matin (entre 8h et 9h).

La rue Cabanis à Lille Fives est en sens unique tête-bêche avec un statut de Vélorue que l'ADAV souhaiterait voir conforté. Le volume de trafic des cyclistes représente entre **40% et 65%** du trafic sur la chaussée, tout au long de l'année.

Ces chiffres sont bien loin des 2 % de part modale officielle pour les cyclistes (donnée issue de l'enquête ménage INSEE de 2016).

Broc(antes) à vélos

À Lille, à l'initiative de l'ADAV, la Maison des Mobilités Durables organise une Broc'à vélo récurrente qui a lieu tous les premiers mardis du mois, en partenariat avec Recycle Moi, la Bici et l'ADAV.

À Arras, la Broc'à vélo a eu lieu sur la Place du Théâtre en partenariat avec la ville d'Arras, le CD62, la CUA et Artis. Une quinzaine de vélos, issus des deux ateliers, ont trouvé preneur et la venue des habitants sur les stands ont donné lieu à de nombreux échanges. L'après-midi, une balade familiale était organisée avec le collectif Appel d'Air autour d'œuvres éphémères liées à la mobilité mise en place dans différents quartiers de la ville.

À Lille-Wazemmes, chaque année depuis 2023, une Broc à vélo est organisée Place de la Nouvelle Aventure en partenariat avec la mairie de quartier Wazemmes. L'ADAV y tient un stand d'information et de marquage.

Fêtes du vélo

À Armentières, la ville a organisé la Fête du Sport avec l'accent mis sur le vélo. L'ADAV était présente pour tenir un stand de sensibilisation, aider à organiser une broc' à vélos et proposer du marquage de vélos.

À Lille, la ville en partenariat avec l'ADAV et d'autres associations, a organisé sa nouvelle édition de la Fête du Vélo en mai avec au programme : stand de sensibilisation, marquage, broc' à vélo, sensibilisation aux angles morts avec bus Ilévia, stands mobilités Lille et MEL, animations enfants, atelier d'aide à la réparation, stands des boîtes à vélo, spectacles...

Sur Wormhout la CCHF a organisé son édition de la Fête du Vélo en juin. L'ADAV était présente pour tenir un stand de sensibilisation et de marquage.

Ces événements, organisés ou co-organisés par Droit au vélo, contribuent à asseoir notre présence et permettent de toucher un large public et ainsi le sensibiliser à notre cause. Sur certains territoires, nous nous sommes joints à l'évènement **Mai à Vélo**, fête nationale du vélo organisée par le collectif présidé par le Club des villes et territoires cyclables et marchables comme sur la Communauté de communes des Hauts-de-Flandre, Saint-Omer et la CUA par exemple.

Stands

En 2024, les événements ont été nombreux. Ainsi l'ADAV a pu renforcer sa présence auprès du grand public. Voici quelques exemples d'actions de sensibilisation qui ont été réalisées durant l'année pour informer le public de notre action et promouvoir l'usage du vélo :

- En mars, au siège de la MEL (animations pour 180 enfants participant à la dictée du Paris-Roubaix), à Arras (broc' à vélo), à Houplin-Ancoisne (stand de sensibilisation "déconfine ton vélo"), à Lille (stand d'informations sur un évènement autour du BMX), à Ronchin (stand journée sécurité routière), à Valenciennes (ciné-débat *Les Echappées*), à Lezennes (ciné-débat *Les Roues de l'Avenir*)
- En avril, à Arras (stand d'information sur le marché), à Marcq-en-Barœul (stand de sensibilisation pour le lancement de Mai à vélo), à Dunkerque (stand avec la MAIF), à Wavrin (carnaval à vélo).
- En mai, à Achicourt (encadrement balade familiale), à Armentières (balade vélo avec l'EPSM), à Lille (fête du vélo, évènement MRES "et demain ?", stands sensibilisation et jeux pour les enfants participant à Uniday), à Auchy-les-Hesdin (Mai à vélo), à Héninel (stand de sensibilisation et jeux), à Outreau (Mai à vélo), à Lomme (stand d'informations et de marquage), à Ronchin (stand de sensibilisation), à Roubaix (stand de sensibilisation / sécurité routière), Relais Nature Santes (stand d'informations), à Saint-Amand-les-Eaux (balade)
- En juin, à Armentières (fête du sport), à Arras (Mai à vélo), à Etaples (Mai à Vélo), à Lesquin (journée développement durable), à Loos (stand de sensibilisation, parcours maniabilité, balade vélo), à Lille (Lille-Hardelot, fêtes de Fives, Rectorat de Lille), à Valenciennes (Place aux vélos - 412 élèves sensibilisés), à Villeneuve d'Ascq (fête de la Nature),
- En juillet, à Lezennes, à Lille (rue olympique Lille Moulins), à Wambrechies (fête du vélo), à Dunkerque (marquage de vélos).
- En septembre, à Arras (stand d'informations sur le marché), à Armentières (stand d'informations vélorution festive), à Faches-Thumesnil (festival des vents contraires), à La Madeleine (stand d'informations à Parcs en Fête), à Lambersart (stand d'informations au forum des associations), à l'Université de Lille (journées JIVE), à Lille (broc' à vélo à Wazemmes, Festival de la mobilité, stand d'informations place du Théâtre), à Loos (journée mobilité), à Quesnoy-sur-Deûle (stand de marquage et d'informations), à Villeneuve d'Ascq (forum des associations, stand d'information et balade),
- En octobre, à Lille (présentation cartographie lors du Maker Faire Lille, parcours maniabilité rue aux enfants Vauban-Esquermes), à Loos ("en selle pour l'emploi"), à l'Université de Lille (stand d'informations semaine de la santé mentale),
- En novembre, à Valenciennes (forum Eng'agés).

Depuis 2023, pour une meilleure identification, nos bénévoles, qui s'investissent sur les stands et autres opérations de sensibilisation, portent les nouveaux T-shirt aux couleurs de l'ADAV.

Animations avec la Maison des Mobilités Durables

Depuis son ouverture, l'ADAV a été associée à de nombreux événements organisés et co-organisés par la Maison des Mobilités Durables. En plus des broc' à vélos mensuelles, voici une liste non exhaustive d'animations : conférence de Joseph



D'Halluin autour de son ouvrage La Bataille du vélo, conférence sur les modes actifs et la santé (fin avril 2024), animations, stands avec la MEL (Mai à vélo, remises de lots...), interventions lors d'ateliers thématiques (prise en compte des cyclistes et piétons lors des chantiers), remises en selle pour les agents de la ville de Lille, salariées de l'association Innov'Enfance, accueil d'un groupe de personnes éloignées de l'emploi, Lill'uminée... La Maison des Mobilités durables occupe une place centrale que ce soit en termes de localisation (entre les deux gares de Lille) qu'en termes d'événements.

Lille Hardelot

L'édition 2024 a de nouveau connu un grand succès. A l'initiative de Luc RELIGIEUX, nous avons constitué une équipe Droit au Vélo pour cet événement régional incontournable du monde du vélo. Nous avons bloqué 50 dossards réservés à nos adhérents. L'objectif de la présence de l'ADAV sur cette randonnée est de communiquer et sensibiliser les participants (plus de 7 000) aux idées que nous défendons et aux actions que nous menons. **50 adhérents** se sont inscrits sur le parcours pour faire passer notre message « Droit au Vélo tous les jours ». En 2025, l'organisation a fixé la date et LH2025 aura lieu le **dimanche 1 juin 2025**. Après avoir communiqué les informations via courriel pour la création de l'équipe ADAV, nous serons une nouvelle fois bien représentées dans le peloton, malgré le nombre de places restreint pour cette édition 2025. En effet, l'organisation a limité le nombre d'inscriptions à 6 000 participants et les places ont vite été prises. L'équipe ADAV sera constituée de **50 équipiers** prêts à relayer nos messages.

Opérations éclairage

En 2024, de nombreuses opérations éclairages ont été organisées sur l'ensemble du territoire, afin de sensibiliser à la nécessité d'un bon éclairage pour rouler en sécurité, 44 au total et 3 opérations menées par Droit d'vélo Douaisis et la commune d'Avesnes-le-Comte à qui nous avons fourni des kits éclairages. Grâce au dynamisme de nos antennes, nous avons pu mener ces opérations sur la MEL (17 points à Armentières, Bondues, Villeneuve d'Ascq, Lambersart, Marcq-en-Barœul, Hellemmes, Ronchin, Loos, Lezennes, Lomme, Seclin, Faches-Thumesnil, Haubourdin, Lille et au siège de la MEL), sur la CUA (Achicourt, Arras et Saint-Laurent-Blangy), sur la CUD (Coudekerque, Dunkerque), sur la CCHF (Bergues, Wormhout, Esquelbecq), sur Cœur de Flandre agglo (collèges de Bailleul, Steenvoorde et Nieppe), sur Valenciennes Métropole (Anzin, Valenciennes), sur la CABBALR (Béthune), sur la CCPC (Rosult, Templeuve, Orchies), mais aussi à Bully-les-Mines, Lumbres, Saint-Amand-les-Eaux, St Omer, Boulogne-sur-Mer. A noter que sur Arras, nous étions accompagnés par des Intervenants départementaux de la Sécurité Routière mobilisés par la Préfecture du Pas-de-Calais, de la Communauté Urbaine d'Arras, de Artis et de Groupama. Un grand merci pour leur soutien qui a permis de sensibiliser une cinquantaine de cyclistes aux abords de la gare.

Nous avons également cherché à communiquer un maximum sur le sujet. Ainsi nous avons diffusé des documents de communication à la presse, sur notre page [internet](#) et sur nos réseaux sociaux. Les correspondants locaux se sont aussi fait le relais de cette campagne sur leurs territoires. Des collectivités partenaires ont également relayé sur leurs réseaux sociaux, ce qui a permis d'atteindre et de sensibiliser un maximum de personnes à la nécessité d'un bon éclairage pour rouler en sécurité. L'opération bénéficie toujours d'un bon retour médiatique. Pour la réussite de ces opérations nous avons acheté et diffusé plus 1 000 kits de lampes amovibles dont près de la moitié a été financée par le PDASR 62. Cette année nous avons également distribué des réflecteurs à positionner sur les rayons des roues (équipement également obligatoire à avoir sur son vélo lorsque les pneus ne sont pas munis de bande blanche réfléchissante). Nous en avons distribué **près de 800** notamment grâce au financement du PDASR 62.

Marquage Bicycode

460 marquages ont été réalisés en 2024 (soit une baisse de 35% par rapport à 2023) dont **410 marquages par micro-percussion** (89,2%) et **50 marquages par étiquette Adcolite** (10,8%), et **316** marquages réalisés sur la MEL (69%). Depuis 2021, la baisse est constante. Elle s'explique par le fait que depuis 2021, le marquage est devenu obligatoire pour tous les vélos (neufs et d'occasion) vendus dans les commerces. Les particuliers, ayant connaissance de cette information, ont eux-aussi souhaité marquer leur monture. En 2024, la demande a donc été moindre, mais régulière tout de même. La permanence du mercredi, de 15h à 18h, permet de répondre aux demandes ponctuelles (plus de 60 marquages). Les collectivités ont été nombreuses à nous solliciter pour tenir un stand marquage. Nous avons aussi marqué plusieurs vélos lors des opérations éclairage en fin d'année et lors des broc'à vélos. Le marquage constitue toujours une accroche pour sensibiliser à la bonne utilisation d'un antiviol et engager une discussion pour aborder itinéraires et règles de sécurité pour circuler à vélo.

Balades



De nombreuses balades sont proposées dans la région par la commission Vélotourisme et par les différentes antennes comme celles d'Arras, de Maubeuge, de Béthune et de Lens qui proposent aux adhérents une balade mensuelle. Hormis les rendez-vous mensuels de Béthune qui se déroulent le samedi matin ou dimanche matin, les balades sont proposées sur une journée le week-end avec généralement un lieu de départ accessible en train. Les balades sont l'occasion de découvrir ou de constater les progrès du réseau de voies vertes et de véloroutes de la région.

En 2024, des communes partenaires continuent de nous solliciter pour proposer des balades à vélo à leurs habitants, telles que Villeneuve d'Ascq.

La commission vélotourisme a organisé plusieurs repérages de nouvelles sections de vélo-routes et voies vertes, afin de mettre à jour la cartographie et le descriptif des itinéraires sur le site de l'AF3V. Elle s'est réunie 8 fois en 2024. Voyage aux Pays-Bas.

Ateliers de réparations

Droit au vélo soutient les initiatives pour développer l'aide à la réparation des vélos, qu'elle porte directement comme à Arras, Maubeuge, Saint-Laurent-Blangy ou Saint-Omer, ou en partenariat avec d'autres structures comme *les Jantes du Nord* à Lille, *Busabiclou* et *Recycle-moi* à Roubaix, *La Maison du Vélo* à Valenciennes, le *Centre d'Animations du Nouveau Monde* (CANM) à Hazebrouck, l'atelier *Repar'tin vélo* à Béthune.

Atelier d'Arras

Après de longues démarches en 2018, notre nouvel atelier vélo est hébergé au centre social Léon Blum, 39 avenue de l'Hippodrome à Arras dans des locaux, mis à disposition par la ville depuis mars 2019. L'atelier est aujourd'hui ouvert au public tous les mardis et jeudis de 14 h à 17 h ou bien sur rendez-vous en écrivant à l'adresse atelier-arras@droitauvelo.org. Moyennant une adhésion, toute personne peut venir apprendre à entretenir et réparer son vélo. L'atelier a aussi pour activité la réparation de vélos, que nous récupérons ou qui nous sont donnés par des particuliers, pour les revendre à petit prix lors des brocs à vélo ou répondre à quelques demandes ponctuelles (ex. étudiants, réfugiés, etc.). L'atelier a été amputé d'un tiers de sa surface avec les travaux de mise en conformité d'accessibilité, et n'a pas pu être accessible pendant 6 mois, mais a néanmoins joué un rôle important dans la vie du quartier d'Arras Ouest.

Une équipe de bénévoles très motivés animée notamment par Francis BONNAVE et Arnel GHESQUIERE permet son fonctionnement. L'atelier continue de sortir de ses murs pour prodiguer et essayer leur savoir-faire comme au lycée agricole de Tilloy-les-Mofflaines et à la Maison d'arrêt d'Arras. Merci à eux.

Atelier de Maubeuge

L'atelier fonctionne chaque 2e et 4e samedi du mois depuis mars 2016. Ce n'est pas un local spécifique mais une salle mise à disposition par la mairie, partagée avec deux autres associations. Chacun vient avec son vélo, et trois mécanos bénévoles proposent de diagnostiquer et donner des conseils, et nous disposons d'un peu de matériel. Merci notamment à Didier Mauroid et les bénévoles donnant de leur temps.

Atelier de Saint-Laurent-Blangy

Par suite de nos échanges très réguliers avec la municipalité nous avons conjointement travaillé en 2019 à la création d'un atelier. La Ville de Saint-Laurent-Blangy, que nous remercions de nouveau ici, nous a mis à disposition un local au pied de la mairie qu'elle a équipé et doté de l'outillage nécessaire à l'entretien des vélos. La mise à disposition à titre gracieux du local et du matériel correspond à la somme de **1 750€**.

Soignons Les Biclous, l'atelier vélo participatif et solidaire de l'ADAV à Saint-Laurent-Blangy a ouvert ses portes le mardi 3 mars 2020. Il a été officiellement inauguré le 6 juillet 2021. Son fonctionnement se fait avec des bénévoles motivés et encadrés par Pierre TITTELEIN. L'adhésion à l'ADAV est obligatoire pour pouvoir bénéficier de ses services. Ouvert au public tous les mardis et jeudis soir de 18H à 19H30. Une réflexion est en cours sur l'ouverture d'un 3^e créneau le samedi matin. Contact : atelier-slb@droitauvelo.org. Merci pour leur implication. Ils font rayonner le vélo sur le territoire.

Atelier de Saint-Omer

La Communauté d'agglomération du Pays de Saint-Omer (CAPSO) nous met un local à disposition depuis la fin de l'été. Les séances sont gratuites pour les adhérents et au prix de 2 € pour les autres. L'atelier a repris une activité régulière tous les 1ers et 3es mercredis du mois.



À Lille et sur la Métropole

Nous travaillons en relation avec l'association *Les Jantes du Nord*, émanation de l'atelier auparavant géré par l'ADAV). Parallèlement nous faisons également la promotion du *Busabiclou* qui intervient plutôt sur le versant nord-est de l'agglomération. Et nous faisons partie du conseil d'administration de l'association *Recycle Moi*.

À Béthune

L'association *Cyclocampus-Béthune* dont Droit au vélo est membre d'honneur est destiné aux usagers du campus de Béthune qui peuvent y entretenir ou réparer leur vélo. Son activité, qui a démarré en 2011, est basée sur la gestion d'un atelier vélo participatif. Les vélos issus de l'atelier ont pu être vendus l'an dernier. Plus d'infos sur le site : <http://cyclocampus-bethune.ouvaton.org/>.

A noter également notre participation tous les derniers mercredis du mois, de 14h30 à 17h30, à un atelier vélo avec [l'Atelier Répar'tin vélo](#) à Béthune (ex Atelier Garage solidaire)

Communication

Les supports de communication

Dans le cadre de nos partenariats, Droit au vélo développe régulièrement des supports de communication (flyers, fiches-conseils, expositions) pour toucher différents publics. Les supports sont mis à disposition des partenaires institutionnels de l'ADAV pour leurs propres actions de promotion. Ils sont systématiquement utilisés par l'ADAV pour les actions de promotion et mettent en valeur les multiples partenariats par la présence des logos des partenaires financeurs.

Ces publications sont consultables sur notre site : <https://droitauvelo.org/-Mediatheque-et-conseils->

En 2024, nous avons édité une nouvelle [fiche-conseil](#) avec **Rue de l'Avenir** (imprimée à 10 000 exemplaires) : « A pied, à vélo, mieux se comprendre : pour une cohabitation vigilante et bienveillante ». Nous sommes partis de situations concrètes pour illustrer la problématique de cohabitation entre piétons, cyclistes et conducteurs d'engins de déplacement personnel motorisé. L'objectif est de favoriser la compréhension des comportements entre chaque usager pour plus de respect mutuel, de bienveillance et un sentiment accru de sécurité sur le partage des espaces.

Cette année, nous avons réédité notre fiche n°3 « [Bien circuler à vélo](#) » à 10 000 exemplaires. C'est toujours la fiche la plus plébiscitée.

Les autres [expositions](#) et [fiches-conseils](#) sont disponibles et téléchargeables gratuitement sur notre site internet dans la rubrique « Médiathèque et conseils ».

En fin d'année 2024, l'ADAV a ouvert un compte sur le réseau social Instagram, afin de rendre l'association plus visible auprès d'un large public utilisateur de ce réseau. L'objectif est aussi de faire passer nos messages de sensibilisation via ce nouvel outil.

L'Heurovélo

Notre revue quadrimestrielle, tirée à **2000 exemplaires**, est toujours aussi attendue ! Le journal assure le lien avec nos adhérents et permet de rendre compte de notre activité. Pour chaque numéro, nous proposons un dossier thématique et invitons nos adhérents à y apporter leurs contributions. Merci à tous les rédacteurs, à Laurence DIERYCK qui se charge de la maquette bénévolement, à notre équipe de relecteurs : Pascal BROUTIN, Vincent PHILIPPS, Gérard LEFEVRE, Christine CAVALCANTI et Marjolaine REFREGIERS. Les anciens numéros peuvent toujours être consultés sur le [site Internet](#). Un remerciement particulier à nos nombreux « facteurs » pour la distribution du journal, et à Laurent LIBESSART pour les illustrations de la couverture.

La rubrique L'ADAV y était, toujours très étoffée, rend compte, commune par commune (et institution), de l'essentiel du travail de concertation mené par l'association. Si elle peut paraître rébarbative à certains, elle est lue avec beaucoup d'attention par nos partenaires qui se tiennent ainsi informés des projets cyclables dans la région.

Site Internet droitauvelo.org



Ce site très riche bénéficie d'un excellent référencement sur les moteurs de recherche et totalise plus de **3 millions de visites** depuis sa création en 2003 (le nombre de visites fluctue entre 15 000 et 30 000 par mois). En 2024, il y a eu plus de 300 000 visites, soit une **augmentation de 30%** par rapport à 2023. Reconnu pour son contenu, sa nouvelle présentation le rend plus attractif. Son point fort reste sa mise à jour quotidienne pour un suivi de l'actualité et une plus grande interaction avec les réseaux sociaux. Les rubriques consacrées aux antennes de *Droit au vélo* ont été développées et le téléchargement de l'ensemble de nos publications facilité (nos fiches-conseils sont toujours très appréciées, au-delà du seul périmètre régional !). La rubrique "Argumentaires Thématiques", qui a vu le jour en 2020 avec la création de **20 fiches argumentaires** par l'équipe salariée, balaye l'ensemble des avantages des mobilités actives et comment faire face aux idées reçues les concernant (<https://droitauvelo.org/-Fiches-Argumentaires-188->) est une ressource précieuse et régulièrement consultée. La rubrique [tuto-vélos](#) réalisée en partenariat avec la ville d'Armentières est riche en enseignements.

Réseaux sociaux

Nous avons décidé de fermer le **compte X (ex Twitter)** ouvert fin 2013 pour des raisons éthiques et de dérive de ce réseau véhiculant de nombreuses fausses informations. Nous avons fait le choix de migrer vers le [réseau BlueSky](#).

La [page Facebook](#) du siège régional, intitulée *Droit au vélo – ADAV Nord-Pas de Calais* a été créée en 2014. Elle est suivie par presque **4 400** abonnés. Les pages *Facebook* des antennes d'Arras (1 000 abonnés), de Béthune (373 abonnés), de Boulogne-sur-Mer (nouvelle page avec 34 abonnés), de Dunkerque (1 100 abonnés), de Lens (264 abonnés), de Maubeuge (642 abonnés), de Saint-Omer (978 abonnés) et de Valenciennes (121 abonnés) sont alimentées régulièrement par leurs responsables et sont en constante augmentation en termes d'abonnés.

Nouveauté 2024, l'ouverture de notre [compte Instagram](#) pour toucher un public plus jeune.

Médias

La presse écrite locale (particulièrement les deux grands quotidiens), la télévision et la radio se montrent toujours intéressées par l'évolution du vélo urbain : elles rendent compte de notre activité et de nos revendications, de notre opinion sur la mobilité urbaine, des plans de circulation mis en place par les municipalités et nos demandes pour la pérennisation des aménagements temporaires à la sortie du premier confinement...etc. La presse sollicite notre avis pour entendre la voix des usagers et contrebalancer les discours des politiques. Nous sommes régulièrement sollicités par les chaînes locales comme BFM Grand Lille, France 3 Région, Wéo et la Voix du Nord pour la presse écrite mais également par des chaînes nationales.

Services aux adhérents

Une permanence, où il est possible de faire marquer les vélos, est proposée les mercredis de 15h à 18 h pour l'accueil du public et des adhérents à notre siège. La permanence s'est tenue normalement toute l'année 2024.

Un tarif préférentiel est proposé aux adhérents pour l'achat d'un vélo ou de pièces chez de nombreux vélocistes du Nord et du Pas-de-Calais, dont la liste figure dans *L'Heurovélo* et sur le site Internet. Les adhérents bénéficient également d'une réduction pour le marquage antivol *Bicycode®*, **4 € au lieu de 15 €**, et d'un tarif préférentiel pour l'achat de gilets rétro-réfléchissants .

Les ateliers gérés par l'ADAV sont réservés aux adhérents de l'association et accessibles gratuitement.

Grâce à notre appartenance à la FUB, les adhérents bénéficient de réductions auprès de la Fédération Unie des Auberges de Jeunesse (FUAJ, réseau de plus de 100 auberges de jeunesse en France). Pour plus d'informations : <https://droitauvelo.org/Partenariat-avec-la-Federation-Unie-des-Auberges-de-Jeunesse>

Enfin, depuis fin 2012, nous offrons la possibilité d'adhérer / ré-adhérer en ligne à partir de notre site Internet : <https://droitauvelo.org/Adherer-a-Droit-au-velo>

Droit au vélo et le monde associatif

Droit au vélo est un membre historique du réseau de la **Mres**, structure qui nous héberge depuis notre création en 1982. Nous essayons, parfois avec difficulté du fait de notre propre agenda déjà très chargé, de relayer ou de nous associer aux actions qu'elle porte. Nous adhérons aussi à la Maison des Associations de Valenciennes, à la Maison du Vélo à Valenciennes, à la Maison des Associations de Lille, à Arras au Centre Social Léon Blum, à Droit'd'Vélo à Douai.

Notre association est membre de la Fédération des Usagères et Usagers de la Bicyclette (**FUB**) qui regroupe plus de 500 associations et représente plus de 3 millions d'usagers cyclistes au quotidien, et 17 millions d'usagers réguliers. Elle agit pour promouvoir l'usage du vélo comme mode de déplacement au quotidien. Son implication auprès des ministères a notamment permis de mettre le vélo sur le devant de la scène dans le cadre de la LOM (loi d'orientation des mobilités). Elle porte de nombreux programmes CEE comme Alvéole + qui permet le financement de stationnements sécurisés, le Savoir Rouler à



Vélo, L'Objectif Employeur Pro-vélo et Génération Vélo pour les écoles ainsi que les campagnes Parlons Vélo lors des différentes élections ou encore le baromètre des villes cyclables... autant d'actions que nous nous efforçons de suivre et de relayer. Droit au vélo est l'association d'usagers la plus importante de la FUB. Nous avons participé à son congrès à Grenoble, ce qui nous a aussi permis de découvrir le réseau chrono velo, belle source d'inspiration pour sa continuité.

Droit au vélo est aussi membre historique de l'Association Française de développement des Véloroutes et des Voies Vertes (**AF3V**) dont elle est la délégation régionale pour le versant nord. Le versant sud est géré par l'AU5V.

Enfin, nous adhérons et sommes membres du conseil d'administration de l'association nationale **Rue de l'avenir** dont nous sommes depuis 2017 la représentation locale. Nous partageons ensemble de nombreux objectifs pour un partage de l'espace public au profit des modes actifs et avons préparé ensemble une fiche de sensibilisation sur la bienveillance entre Piétons et Cyclistes, deux modes que l'on a tendance à opposer : [A pied, à vélo, mieux se comprendre](#), qui remporte un grand succès au niveau national. Nous avons co-organisé les journées « Ville apaisée, quartiers à vivre » sur la Métropole lilloise en partenariat avec la MEL, la ville de Lille la ville de Roubaix en octobre 2024 avec un moment solennel et la signature du Manifeste « Ville apaisée, quartiers à vivre » par les élus de la MEL et de la ville de Lille. L'objectif de ces visites et rencontres est d'illustrer à travers l'expérience des collectivités, comment il est possible, dans un contexte général de transition écologique et climatique, de remettre les mobilités actives et l'aménagement de l'espace public, au cœur de la vie des quartiers. Des visites à pied de Lille (secteur Carnot) et de Roubaix (Eurotéléport) ont été organisées ainsi qu'une visite à vélo dans les Weppes pour découvrir les nombreux aménagements récemment réalisés par la MEL.

Droit au vélo entretient également des relations suivies avec les associations de collectivités qui défendent l'usage du vélo en France. Ainsi, nous avons participé aux journées d'études de Vélo & Territoires à Vannes en novembre 2024 et aux journées Mobiscol à Aix-en-Provence.

Perspectives pour 2025

Après une année 2024 commencée sous le signe de l'optimisme, l'année 2025 s'annonce pour le moins incertaine. Les collectivités marchent sur des œufs et restent très prudentes pour adopter leur budget dans un contexte géopolitique et financier incertain, que ce soit au niveau national et international. La baisse des financements a tendance à se généraliser, ce qui provoque des ralentissements des projets cyclables voire du rétropédalage pour certains. Cela touche également directement notre fonctionnement où la baisse de plusieurs financements conjugués à l'inflation nous obligera à réduire notre masse salariale à la suite du départ d'Amandine Gabriels, fin avril, pour de nouveaux horizons. Nous la remercions chaleureusement pour son investissement ces cinq dernières années.

Heureusement que La FUB, Vélo & Territoires et le CVTCM (les deux derniers ayant fusionné désormais pour unir leurs forces et devenir le *Réseau Vélo Marche*) se sont mobilisés lors des annonces du budget en décembre 2024 : pétitions en ligne, sollicitation de l'Etat pour ne pas annuler le Plan Vélo... Le lobbying a porté ses fruits début 2025 avec le maintien des aides vélos à hauteur de 50 millions d'euros ([Fond vert](#)) dans le budget adopté fin janvier. C'est peu comparé aux 250 millions qui auraient dû être débloqués, c'est vrai, mais cela permet tout de même d'accompagner de nombreux projets de collectivités rurales notamment, financement sans lequel ces projets d'aménagements cyclables seraient restés dans les cartons.

2025 est donc une année charnière pendant laquelle le vélo et la marche ont leur rôle à jouer et restent une des clés pour affronter cette nouvelle crise et en sortir. Nous serons pragmatiques et continuerons de proposer des solutions pratiques et économiques afin de sécuriser les trajets à vélo et à pied (plans de circulation contraignants pour apaiser les quartiers, libérer les trottoirs des voitures y stationnant, réserver des voies rurales carrossables et voies communales aux modes actifs en partage avec le milieu agricole...) Nous continuerons notre travail de pédagogie sur le partage des espaces en toute intelligence et courtoisie, travail qui a débuté par l'édition de la fiche "A pied, à vélo mieux se comprendre". La marche et le vélo sont des modes de déplacements indissociables et complémentaires. Nous développerons notre plaidoyer autour de ces deux modes incontournables et poursuivrons notre collaboration avec Rue de l'Avenir pour défendre l'espace public, travail entamé par la regrettée Anne Faure, présidente de Rue de l'Avenir et qui nous a malheureusement quittés. Anne a profondément enrichi notre réflexion sur l'espace public. C'est grâce à nos échanges fructueux avec elle que nous avons pu faire évoluer nos statuts en 2017, en intégrant des notions telles que la marche ou la promotion des solutions d'urbanisme apaisé. Nos rencontres régulières, notamment à Lille en octobre dernier, ont toujours été des moments d'échanges précieux et inspirants. Nous travaillerons aussi sur les mobilités actives et le handicap comme en témoigne nos échanges avec

l'UNADEV (union nationale des aveugles et déficients visuels). La 5ème édition de Mai à vélo sera l'occasion d'asseoir encore plus notre présence sur les territoires en faisant passer nos messages auprès du grand public. Enfin, 2025 sera une année tremplin avec [le baromètre vélo](#), outil qui permettra de préparer les élections municipales de 2026 et être force de proposition, en développant notre travail de plaidoyer auprès des candidats comme nous l'avons fait en 2020.

A la suite d'échanges avec la Région début d'année 2024, la mission PDES du Crem a été étendue vers les lycées à l'échelle régionale (avec *En Savoir Plus*), tout en conservant des actions d'accompagnement des territoires et des collèges avec des propositions d'aménagements et des actions de sensibilisation. En 2025 aura lieu la deuxième édition du challenge de l'écomobilité dans les lycées et la quatrième édition du challenge de l'écomobilité dans les collèges et la 10e édition du challenge de l'écomobilité scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires. Le Crem joue plus que jamais un rôle primordial afin d'encourager l'écomobilité et l'usage des alternatives à la voiture en auto-sollisme dans les déplacements du quotidien à l'échelle régionale. Les bonnes habitudes se prennent très jeune, et nous croyons que les enfants sont les messagers les plus efficaces pour modifier les comportements de leurs parents et famille.

Plus que jamais nous nous devons d'être vigilant et continuer de faire pression pour que les schémas directeurs adoptés soient mis en place. Nous rappellerons aux collectivités l'importance de nous associer à leurs projets et les avantages économiques, écologiques, sociaux et sanitaires de ne rien lâcher et d'encourager leurs habitants à utiliser les modes actifs dans leurs déplacements du quotidien. Mettre de l'argent pour développer les modes actifs en mettant en place des aménagements sûres, continus et cohérents n'est pas une perte d'argent mais bien un investissement pour l'avenir à long terme avec un retour sur investissement au niveau de la santé et de la qualité de l'air, pour ne citer que ces deux points positifs. Déambuler dans la ville tranquillement, aller au travail à vélo, accompagner ses enfants à pied ou à vélo à l'école, faire ses courses à pied et à vélo, laisser nos enfants, lorsqu'ils sont en âge et en capacité de le faire, d'aller en autonomie à l'école et à leurs activités en toute sécurité... 2025 pour le Droit à la marche et au vélo pour toutes et tous en toute sécurité et en toute sérénité !

Le Président,
Yannick PAILLARD